ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 12 avril 2025

YVRAC

ORDRE DU JOUR

- ✓ Ouverture du congrès
- ✓ Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du samedi 27 avril 2024
- ✓ Compte rendu financier de l'exercice budgétaire 2023-2024
- ✓ Compte rendu du Commissaire aux comptes
- ✓ Approbation du bilan et du compte de résultat 2023-2024
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice
- ✓ Présentation du budget 2025-2026
- ✓ Votes statutaires
- ✓ Rapport moral des commissions fédérales
- ✓ Questions d'intérêt général
- ✓ Allocution du Président
- ✓ Discours des Politiques

OUVERTURE DU CONGRES

Le congrès débute à 09 heures 10.

- ✓ Ouverture du congrès

H. SABAROT : Bonjour à toutes et à tous.

Bienvenue pour ce moment important, notre assemblée générale, dans ce magnifique cadre du Château Lafitte. Vous voyez que la viticulture ne va pas si mal partout. Je vous le dis parce que je l'ai entendu.

Nos invités nous rejoindront au fur et à mesure.

Sans plus attendre, je vous propose d'ouvrir cette séance. Nous avons les passages obligés, statutaires, notamment sur les volets budgétaires.

Je passe la parole à Monsieur le Maire d'Yvrac.

Olivier LAFEUILLADE (Maire d'Yvrac) : Bonjour à tous,

Bienvenue à Yvrac.

Je suis ravi de vous accueillir sur notre belle commune. Je sais que vous aimez le lieu parce que c'est la troisième fois que vous venez. Ce village, si proche de Bordeaux, a su résister à l'urbanisation de la Métropole bordelaise. Cette fois-ci, c'est un peu particulier pour moi, avec une certaine émotion. J'ai déjà participé à des AG, mais celle-ci est la première en tant que Maire et, surtout, c'est la première fois que je vais vous dire quelques mots au moment où le Président SABAROT présidera la dernière Assemblée générale. C'est beaucoup d'émotion pour moi parce que c'est lui qui m'a recruté à la Fédération des Chasseurs il y a 19 ans, en tant que Directeur administratif et financier. C'est une vraie fierté aujourd'hui de pouvoir continuer à m'impliquer et m'investir pour le bien collectif. Je crois que c'est beaucoup ce que fait la Fédération des Chasseurs aujourd'hui. Un moment particulièrement émouvant pour moi, je l'ai dit plusieurs fois.

Entre autres, à Yvrac, vous pouvez compter sur le soutien que nous avons pour la chasse, vous vous en doutez un peu. Bien évidemment, on a reçu la motion sur la chasse à la palombe et vous vous doutez bien que le prochain conseil municipal fera l'objet d'une adoption, j'en suis certain. Yvrac, malgré sa proximité urbaine, est de moins en moins épargnée par le sanglier et l'on connaît donc bien l'intérêt que nous avons de travailler de concert, mairie et chasseurs, pour réguler cette espèce.

Le Président le disait tout à l'heure, il y a beaucoup d'interventions, beaucoup de personnalités donc je ne vais pas être plus long.

Encore une fois, bienvenue à Yvrac et merci pour ces quelques mots.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci Olivier.

Vous pensez bien que je veillerai à ce que la délibération sur la palombe soit prise dans la commune d'Yvrac.

Rires.

Cela peut parfois avoir des retentissements sur la carrière.

Rires.

Je vais vous proposer de voter les délibérations à main levée. Nous avons toutefois tout le matériel pour les voter à bulletin secret. Je ne vais pas dire qu'il n'y a pas de choses compliquées, mais tout cela a été vu lors de nos différentes réunions de secteur. Des personnes souhaiteraient-elles voter à bulletin secret ? Je n'en vois pas. Merci pour votre confiance.

Ensuite, je vous proposerai pour assurer le bureau de notre Assemblée générale de prendre le bureau de la Fédération départementale des Chasseurs ici présent. Pas d'objection, je me doute ? Merci.

- ✓ Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du samedi 27 avril 2024

H. SABAROT : La dernière délibération un peu formelle est d'approuver notre compte rendu de la dernière Assemblée générale qui a eu lieu le 27 avril 2024, à Braud-et-Saint-Louis. Certains s'en souviennent. Le compte rendu a été diffusé et il est sur notre site. La sténo et Marie ont essayé de ne rien oublier, car il y avait eu des délibérations importantes ainsi que des débats.

Y a-t-il des votes contre ? Je n'en vois pas. Des abstentions ? Non plus.

Merci pour votre belle unanimité.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du samedi 27 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

- ✓ Compte rendu financier de l'exercice budgétaire 2023-2024

H. SABAROT : Il m'appartient de vous présenter notre compte rendu financier pour l'exercice budgétaire 2023-2024.

Nous sommes toujours sur des schémas un peu compliqués que je vous ai expliqués lors des différentes réunions de secteur (8) qui m'ont amené à parcourir la Gironde ces dernières semaines, avec des débats intéressants. « *On ne sait pas pourquoi on vient à l'Assemblée*

générale, tu nous as tout dit en venant chez nous ». Là-dessus, c'est sans doute vrai, je crois que c'est le propre de notre Fédération, les grands élus de notre Département, notre Région, notre Nation. Nous suivrons tout à l'heure, car c'est important d'avoir le ressenti réel.

Notre exercice 2023-2024 dont vous avez tous reçu les documents budgétaires présente un excédent de 183 980 €.

Si je reviens un an en arrière, à Braud-et-Saint-Louis, je vous avais présenté un exercice déficitaire de 424 000 €. Je vous avais expliqué les motifs. J'y reviens :

- 2022-2023, même si c'est un peu loin, ce sont les incendies : 30 000 ha disparus, avec, bien sûr, une incidence forte vis-à-vis de nos chasseurs. Le Conseil d'Administration avait d'ailleurs pris la décision d'exonérer la part fédérale de 80 € à tous les chasseurs de ces communes martyrisées. Car, nous savons pertinemment que lorsqu'on arrête de chasser, il est difficile de reprendre et ils n'avaient pas le cœur à reprendre le fusil le jour de l'ouverture.
- Par ailleurs, nous avions remboursé tous les plans de chasse qui avaient déjà été pris. Nous n'avions laissé ouvert que le sanglier. Nous étions curieux de voir comment se comporterait notre faune après ces incendies, ce cataclysme.
- Dans le même temps, même si cela n'avait pas un grand rapport avec la chasse, l'Ukraine avait amené une flambée très importante du cours des céréales. Lorsque l'on prévoit un budget, il y a des choses que l'on appréhende. Il y a des élus dans la salle… Nos chapitres 11 et 12 des mairies, on sait les anticiper. En revanche, nous n'avions pas anticipé l'envolée du cours des céréales et notre rail d'indemnisation de dégâts (300 000 € environ). Par conséquent, nous avons explosé l'enveloppe, avec 550 000 € de dégâts. Cela nous avait d'ailleurs conduits à rentrer sur les propositions du ministère et de la DDT concernant le plan de résilience taxe habitat.

Tout cela nous a conduits à un déficit important. Nous avions des économies, - nous en avons encore - donc nous avons bouché le trou. Dans le même temps, nous avions demandé un effort. Je prends notamment l'exemple du timbre sanglier que l'on a monté de 15 € à 30 € sachant qu'il s'agissait de dégâts de sanglier à indemniser en particulier. Le timbre sanglier a baissé l'année suivante puisque l'exercice budgétaire 2023-2024 présente un excédent de 183 980 €.

Ce n'est pas un secret, mais j'en profite pour vous dire que nous avons un budget d'avance en trésorerie. Nous essayons de le placer de la manière la plus avantageuse possible dans le système bancaire que nous connaissons. Et puis, nous n'avons pas d'emprunt. Le Domaine de Pachan, que vous viendrez visiter le 28 juin, pour ces 20 ans, nous l'avions financé à l'époque par des économies de fonds propres et pas mal d'aides des collectivités territoriales et de l'État qui avaient su juger l'importance de cet aménagement.

Que dire de plus par rapport à ce budget ? Les charges courantes, c'est-à-dire le 11 et le 12 de chez vous, s'élèvent à 1 278 923 €. Cela concerne l'entretien du siège social, le carburant, les factures d'électricité, la réparation de matériel, etc. En somme, tout ce que vous avez dans une collectivité et tout ce qui correspond à notre fonctionnement courant.

Ensuite, je tiens à souligner l'importance des subventions au niveau des sociétés de chasse et des ACCA. Ce budget-là, comme je vous l'ai dit, nous l'avions équilibré par un supplément sur le timbre sanglier. Dans le même temps, nous avions bénéficié du plan d'aide de 3 ans de l'État. Nous sommes d'ailleurs dans la dernière année. Le montant global que l'on donne en subvention aux sociétés de chasse s'élève à 1 million d'euros. Si l'on divise ce chiffre par 30 000, cela représentant environ 30 € par chasseur, donnés aux sociétés de chasse pour vous aider à aménager des zones humides, faire de l'agroenvironnement, travailler sur les layons forestiers avec nos amis de la forêt, etc. Nous y reviendrons tout à l'heure.

D'ailleurs, j'ai pris plaisir à jeter un coup d'œil sur les comptes que vous nous envoyez tous les ans afin que l'on puisse vous aider. Je ne dis pas que vous avez la position pour remplacer la Caisse des dépôts et consignations, mais, globalement, c'est quand même assez confortable. Si cela fonctionne ainsi, alors cela fonctionne ainsi ! Mais, pour que cela fonctionne bien, il faut un peu d'argent et quelquefois, vous êtes un peu réservé sur les 10 € de plus sur la carte qui représente le prix de 3 bières le jour où vous venez la chercher au bistrot. Donc, soyez prudent. Soyez raisonnable, mais ne vous ficelez pas parce que, pour notre part, les subventions, c'est quelquefois un peu difficile, avec des budgets, des aides, un peu plus complexes. On a également des subventions pour la location de certains territoires. J'en parlerai tout à l'heure dans les questions diverses et j'aurai le plaisir d'accueillir notre assureur préféré. Ce n'est pas l'assurance à la Lloyd's, mais nous assurons l'ensemble des sociétés de chasse en matière de responsabilité civile. Après avoir eu un passage un peu difficile, nous nous étions rendu compte que ce n'était pas parfait donc c'est quelque chose que l'on paie pour vous ; une dépense d'environ 50 000 €. Mais, cela nous rassure. Vous ne payez pas non plus les carnets de gibiers d'eau, les carnets de battues, etc. C'est agréable de chasser en Gironde ! Le journal Sud-Ouest l'a d'ailleurs repris dans son article d'avant Assemblée générale.

Les recettes importantes que je veux souligner, et qui nous ont amenés ce produit d'exploitation nous permettant d'avoir un excédent :

- Les recettes de plan de chasse se sont élevées à 420 066 €. Cela concerne les bracelets de chevreuil au tarif de 19 € depuis de longues années, les bracelets de cerf que nous avons baissé à 50 € pour inciter les gens à aller sillonner les pistes médocaines et le bracelet sanglier qui est un bracelet de marquage à 1 €. Passé le nord de la Loire, les tarifs sont tout à fait différents...
- La vente du timbre sanglier pour 281 160 €.

Pour conclure, un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent : les subventions d'exploitation pour 942 456 €. Dans un monde où l'on entend souvent les collectivités, avec d'autres casquettes, se plaindre que les subventions, c'est compliqué, que l'État est pingre, etc., de notre côté, ne nous plaignons pas. Mais, je ne le dis pas trop fort, car cela peut avoir des conséquences. Parmi ces 942 546 €, on retrouve ainsi une belle subvention de la Région qui nous permet notamment de travailler sur les zones humides. Nous avons fait le pari depuis de longues années de travailler sur les zones humides. Nous avons 1 000 ha en propriété avec la fondation. D'ailleurs, Monsieur BOURREIAU, Directeur de la fondation, nous fait le plaisir d'être présent. Nous gérons par exemple la Réserve de la centrale de Braud-et-Saint-Louis dans le Blayais. La Région est donc en premier rang suivie par le Conseil Départemental qui nous aide aussi sur toutes nos politiques environnementales. Merci au

Conseil Départemental ! Même si je sais les difficultés du budget actuel, on est toujours suivi. Avec vos actions, nous sommes dans de la protection, pas dans de la sanctuarisation. Par conséquent, ils nous aident beaucoup. Les deux derniers :

- l'agence de l'eau Adour-Garonne (nous aurons le plaisir d'accueillir sa Directrice générale, Élodie GALKO, et son Directeur régional Nicolas ILBERT), avec laquelle nous travaillons toujours sur les zones humides, avec une subvention importante (plans de gestion de reméandrage, travaux sur les lagunes, etc.). Il s'agit d'un partenariat récent, notamment avec son antenne à Bordeaux.
- l'écocontribution qui nous est versée par l'OFB, la FNC et le ministère et le Département, nous permet de travailler sur des sujets en lien avec l'environnement. Nous cotisons dans le cadre de la réforme 2019 à hauteur de 10 € par chasseur auquel s'ajoute 5 €. Cela fait donc 15 € attribués par chasseur. Alors, pas que l'on multiplie notre nombre parce que, bien évidemment, il y a eu un peu de péréquation. Il faut aider à La Creuse ou le Territoire de Belfort donc la multiplication par 15 n'est pas unique là-dessus. Pour autant, cela nous permet de travailler pour le futur.

Parmi ces 942 456 €, nous avions également une recette du plan de résilience. Je vous en avais notamment parlé à Braud-et-Saint-Louis. Je vous avais laissé le choix : mettre une taxe à l'hectare évolutive par unité de gestion selon les mauvais élèves ou prendre une formulation de péréquation avec un montant global fixé pour tous demandeurs de plan de chasse. Il y a 500 sociétés de chasse donc 500 plans de chasse auxquels on rajoute 500 plans de chasse privés qui paieront le même tarif en cas de besoin. Mais le sanglier ne connaît pas encore les limites cadastrales... On a donc mis tout le monde à la même unité. Dans cet exercice, cette subvention de l'État s'élève à 216 144 €. Merci à Benoît HERLEMONT pour le suivi. Pour l'exercice à venir, cette subvention ne sera plus que de 120 000 € et je crains qu'elle ne soit égale à 0 € dans 4 ans. Il ne faut donc pas avoir peur de prendre la carabine pour faire ce qu'il faut.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce bilan positif à 183 980 €.

Pour finir, la vente du timbre fédéral s'élève à 2 712 516 €. C'est votre argent : les cotisations obligatoires. La pente à la baisse est têtue. Je ne vais pas m'amuser à dire la moyenne d'âge en regardant la salle, mais cela interpelle. Même si nous avons la chance de vivre de plus en plus vieux, le principal, c'est que l'on puisse être en bonne santé et avoir envie de prendre son permis. Nous y reviendrons tout à l'heure, mais nous menons pas mal d'actions pour les recrutements. Le permis départemental et le permis national sur lequel je reviendrai représentent 70 % de nos recettes.

Avant de passer la parole au Commissaire aux Comptes qui est là pour donner son point de vue sur la sincérité du budget... Vous avez eu les chiffres, mais pour les amateurs, la Fédération est bien évidemment d'accord pour vous recevoir. Prenez rendez-vous et vous aurez la chance de rencontrer le Maire d'Yvrac, Directeur administratif et financier de la Fédération qui vous accompagnera le temps nécessaire.

Je vais mettre aux voix. Y a-t-il des votes contre sur les chiffres présentés ? Je n'en vois pas. Des abstentions ? Non plus.

Merci pour votre confiance.

Le compte rendu financier de l'exercice budgétaire 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

✓ Compte rendu du Commissaire aux comptes

Mathieu BOULAIRE : Bonjour à toutes et à tous.

Je ne vais pas paraphraser ce qui a été dit par le Président qui a bien expliqué la situation des comptes au 30 juin 2024.

Comme vous le savez, chaque Fédération doit désigner un Commissaire aux comptes, dont le travail est de vérifier la conformité et la régularité des comptes. C'est ce que l'on s'est attelé à faire sur l'exercice précédent sur lequel on n'a pas de remarque particulière à formuler.

Je me permets de revenir sur quelques éléments qui ont été abordés, à savoir la situation financière de la Fédération qui est très favorable, car elle détient des fonds de réserve pour plus de 7 millions d'euros ; fruit des résultats des exercices passés. Cela est très confortable pour la Fédération et c'est ce qui lui permet de voir l'avenir sereinement malgré la baisse du nombre de chasseurs.

Un petit point particulier par rapport aux années précédentes : nous sommes aussi en droit de vous communiquer les conventions dites réglementées. Il s'agit de flux financiers qui interviennent entre la Fédération et ces administrateurs. On a relevé une convention réglementée au titre de l'année, à savoir l'avance qui a été faite pour 99 200 € auprès de la Fondation nationale de protection des habitats de la faune sauvage dans le cadre de l'acquisition de deux parcelles à Braud-et-Saint-Louis pour 11 000 € et 237 000 € à Anglade. L'avance de 99 200 € représente 40 % des fonds engagés dans ces acquisitions. J'en parle parce que cette convention dite réglementée intervient entre votre Président Henri SABAROT qui est également administrateur de la Fondation.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci, Monsieur le Commissaire aux comptes.

Cet exercice a été géré. Pour celui qui est en cours, je vais passer la parole à notre secrétaire, Michel.

✓ Approbation du bilan et du compte de résultat 2023-2024

Michel MASSIAS : Messieurs les Présidents bonjour, je vais vous présenter le compte rendu financier de votre fédération.

Les documents que vous avez reçus ont été, comme chaque année, vérifiés par notre commissaire aux comptes. Si vous souhaitez rentrer plus en détail dans cette présentation, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à la fédération.

L'exercice que nous présentons fait apparaître un excédent de 183 980 €.

Commentaires sur le compte de résultat

Chaque année, j'ai pris l'habitude de vous détailler le volume des charges courantes qui s'élèvent à 1 278 923 €. Je sais que vous connaissez les grandes lignes de dépenses de ce poste (affranchissement, entretien du siège social, carburant, réparation du matériel, fournitures administratives, électricité, gaz, déplacements, supports de communication, publications, permis à 0 €, honoraires d'avocats, maintenance informatique, etc.) donc je n'y reviendrai donc pas cette année.

Je souhaiterais orienter mon intervention sur le volume d'aides que nous apportons aux sociétés de chasse et ACCA. Cette année encore nous avons distribué des aides aux sociétés de chasse pour un montant global de 1 059 815 €. Cela représente un peu plus de 33,50 € par chasseur.

La prise de parole est interrompue.

Michel MASSIAS : Allons directement à la présentation du budget, ce sera plus court.

Le bilan et le compte de résultat 2023-2024 sont approuvés à l'unanimité.

- ✓ Affectation du résultat de l'exercice

L'affectation du résultat de l'exercice est approuvée à l'unanimité.

- ✓ Présentation du budget 2025-2026

Michel MASSIAS : Nous avons bâti un budget qui tient compte des défis que devra relever la chasse en Gironde. Le conseil d'administration vous propose d'augmenter le prix de la cotisation fédérale de 80 à 82 €. Cette augmentation nous permet de compenser la perte de chasseurs. Bracelets de marquage, timbre sanglier : les tarifs restent inchangés. L'assurance RC chasseur passe à 23 €. Elle n'avait pas augmenté depuis plus de 10 ans. Avec l'inflation de ces dernières années, un ajustement tarifaire était nécessaire.

Cela laisse, malgré tout, le coût de notre validation départementale parmi les plus bas de France.

Nous avons donc prévu d'arrêter le budget prévisionnel 2025-2026, avec votre Conseil d'Administration, équilibré en dépenses et en recettes, à 4 518 753 €.

Je ne vais pas détailler ici toutes les charges d'exploitation qui sont prévues, mais celles-ci se répartissent selon trois grands postes :

- Des charges de fonctionnement que nous essayons de diminuer ;

- Des charges de personnel dont la progression dépend d'accords nationaux. Disons bien que le nombre d'ETP se maintient et que nous faisons appel à des stagiaires pour nous aider sur des sujets spécifiques ;
- De l'augmentation des cotisations sociales et les subventions reversées aux sociétés de chasse à travers le catalogue.

Je m'attarde un peu sur les subventions que nous distribuons aux territoires. Il y avait historiquement cette subvention administrative que nous versions chaque année aux territoires. Nous vous proposons de réorienter ces sommes vers l'accompagnement des sociétés de chasse et ACCA face aux nouveaux enjeux. Je veux parler ici des contraintes sanitaires. La collecte des déchets de venaison est en place sur l'ensemble du département. Elle représente un coût de 150 000 €. L'assurance responsabilité civile des territoires passe à 95 € par territoire, soit un budget de 55 000 €. Le coût de l'indemnisation des collisions avec le gibier lors des battues est en progression et le risque chasse est de plus en plus difficile à placer auprès des compagnies d'assurance. Enfin, nous avons choisi d'augmenter l'enveloppe de notre catalogue d'aménagements à 320 000 €. Vous le voyez, nous vous accompagnons face aux nouveaux défis auxquels vous êtes confrontés. À travers le catalogue d'aides, nous vous aidons à financer les aménagements pour sécuriser la pratique de la chasse, favoriser la biodiversité des territoires et recruter les chasseurs de demain.

Chasser en Gironde reste encore aujourd'hui une activité accessible à tout le monde.

Pour terminer mon intervention, je tiens à souligner le travail réalisé sous la houlette de notre trésorier Jacques ROUX ainsi que le travail de Jérôme MARTIN sur le rendement financier de notre trésorerie. Merci également aux administrateurs et à tout le personnel. Tout le monde s'est mobilisé pour respecter nos engagements budgétaires et assurer la bonne santé financière de notre association.

Merci à tous pour votre attention.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci, Michel. Je vais maintenant mettre aux voix ce budget qui vous a été présenté, avec les votes statutaires.

- ✓ Votes statutaires

H. SABAROT : Les votes statutaires sont les plus intéressants.

VOTES STATUTAIRES - PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2025/2026	
✓ Timbre fédéral	82 €
✓ Timbre temporaire 9 jours	41 €
✓ Timbre temporaire 3 jours	21 €
✓ Timbre sanglier	15 €
✓ Adhésion à la FDC33	82 €
✓ Adhésion des demandeurs de plan de chasse en apport sous condition aux ACCA	1 €
✓ Bracelet chevreuil, daim et cerf sika	19 €
✓ Bracelet cerf	85 €
✓ Bracelet jeunes et biche	50 €
✓ Bracelet cerf complémentaire	0 €
✓ Bracelet sanglier	1 €
Info : Assurance 23 € - Revue 6 €	

H. SABAROT : Le bracelet cerf complémentaire à 0 € est un timbre particulier dans le Médoc. Je regarde les forestiers : c'est ce que l'on appelle la tournée du patron. Lorsqu'ils ont fait le maxi, on en donne un peu plus. Je ne suis quand même pas débordé au comptoir.

En même temps, vous aviez pris une délibération il y a 2 ans, je crois, pour les zones avec du gibier. Des plans de chasse importants à diminuer aussi… faire de la parité : on met le mâle au même prix que la femelle. Cela nous permet d'essayer d'infléchir cette courbe.

Concernant la revue, nous sommes obligés de la continuer en papier parce qu'avec le logiciel FNC, on ne peut plus prendre les abonnements digitaux. C'est ainsi. Le numérique nous arrange parfois, mais bien souvent, il nous rattrape.

Je vais mettre aux voix ce budget qui vous a été présenté pour 4 528 753 €. On est bien d'accord que c'est le budget que vous allez démarrer le 1er juillet 2025. On a toujours un décalage d'une année donc il fera 2025-2026, avec les votes statutaires que je vous ai présentés.

Y a-t-il des votes contre ? Non. Des abstentions ? Non plus.

Merci beaucoup, merci pour votre confiance. Affaire sans aléa.

Approbation à l'unanimité.

✓ Rapport moral des commissions fédérales

H. SABAROT : Maintenant que ce volet budgétaire est terminé, nous allons rentrer dans ce qui est notre « métier » ou plutôt notre corps de sujet en passant la parole à Thibault VARENNE, Vice-Président, qui va vous parler du Grand Gibier et des dégâts.

o Discours Thibault VARENNE (grand gibier et dégâts)

Mesdames, Messieurs,

C'est une fois de plus un plaisir pour moi de vous présenter ce qui a marqué la saison écoulée dans le dossier du grand gibier ; dossier essentiel tant il engage la responsabilité de toutes et tous à bien des égards.

Passons d'abord en revue nos trois espèces de grand gibier chassées en Gironde :

Le chevreuil

La population est en stabilité depuis une douzaine d'années. L'attribution départementale sera aux alentours de 14 000 chevreuils pour la prochaine saison. Cependant, la vigilance reste de mise : la reconstruction de la forêt sur les zones incendiées durant l'été 2022 et les dégâts sur le débourrement de la vigne, notamment dans l'Entre-Deux-Mers, nous obligent à maintenir un niveau de régulation soutenu. Je remercie ici, la DDTM et les louvetiers pour leur compréhension. Le chevreuil fait l'objet d'un suivi attentif à l'échelle nationale. Les premières conséquences du réchauffement climatique se font ressentir dans plusieurs départements. Le chevreuil rencontrerait des difficultés à adapter son régime alimentaire. Nous suivons de près cette espèce au travers de nos protocoles techniques, via vos remontées de terrain et le réseau SAGIR.

Le cerf

Le cerf est présent à la limite de la Dordogne dans le massif de la Double et sur l'ensemble du massif forestier des Landes de Gascogne. Dans l'Est, le sud et le sud-est du département, les populations sont toujours stables et maîtrisées. Nous y veillons avec nos partenaires forestiers. Néanmoins, la vigilance reste de mise notamment dans la zone du polygone militaire de Captieux. Dans cette zone, nous suivons de près la population avec la Fédération des Landes. Nous avons remarqué, cette année, une légère augmentation de la population.

Dans le Médoc, nous travaillons activement à rétablir un équilibre agro-sylvo-cynégétique. Malgré des prélèvements très importants depuis 3 ans (environ 2 000 attributions sur les 2 500 du département), le niveau des populations reste très fort. Les résultats des suivis indiciaires sont toujours élevés. Une stabilité voire une légère baisse semble se dessiner. Cependant, restons prudents.

L'adaptation des modes de chasse aux situations rencontrées, avec notamment le recours à la chasse à l'arc en traque affût et l'intervention des lieutenants de louveterie dans des zones difficiles à chasser près des zones urbanisées nous aide à atteindre nos objectifs de prélèvement. Cependant, nous avons encore des efforts à fournir et nous réussirons ensemble. Nous travaillons actuellement avec nos partenaires forestiers et agricoles à la fixation d'un objectif de population à atteindre. Ceci afin de rassurer les chasseurs à maintenir des prélèvements très élevés, car ils auront la garantie qu'ils pourront lever le fusil une fois cet objectif atteint.

Le sanglier

Les prélèvements sont toujours en augmentation. Sachez que pour la saison qui vient de s'achever, nous devrions passer la barre des 20 000 sangliers.

Avec une multiplication des prélèvements par 3 en 10 ans, le sanglier nous oblige à aller de l'avant. C'est pour lui qu'il me faut vous évoquer les trois grandes évolutions de l'année écoulée :

- **L'arrivée de la chevrotine**
  Vous étiez nombreux à nous avoir fait part de votre souhait de l'utiliser lors des battues au sanglier. Voilà qui est chose faite depuis la dernière ouverture générale. Monsieur le Préfet a, par arrêté du 5 septembre 2024, de concert avec nos services, définit ses conditions d'utilisations spécifiques. À ce jour, ce sont 10 % des sangliers déclarés prélevés qui l'ont été avec l'aide de cette nouvelle munition.
- **La sécurité**
  L'arrivée de la chevrotine nous a conduits vers la révision et l'adaptation des consignes de sécurité. Sur ce dernier point, je me dois de vous rappeler que la signature du carnet de battue et le rappel des consignes de sécurité vous engagent. Le non-respect des consignes de sécurité est susceptible d'entraîner votre mise en cause tant sur le plan civil que pénal. Je vous demande de maintenir les efforts.

N'oubliez pas : la formation décennale sur la sécurité se poursuit. Vous pouvez la faire en distanciel derrière votre ordinateur à domicile ou alors en présentiel dans votre secteur à condition de réunir un groupe de 30 personnes. Tous les chasseurs devront être formés avant octobre 2030. Il reste 5 ans. Ne tardez pas pour le faire. À ce jour, **7 000 chasseurs** sont formés ! Profitez également de la formation plus spécifique sur la sécurité en battue. N'hésitez pas à solliciter notre formateur pour vous organiser des formations décentralisées. C'est l'occasion de faire le point sur l'application de nos règles quotidiennes de sécurité à travers la lecture des consignes, le port du gilet orange ou encore le panneautage. Sur ce dernier point, j'attire votre attention sur le fait que votre conseil d'administration a souhaité mettre à votre disposition, des magnets « chasse en cours », à accoler à l'arrière de vos véhicules. Elles vont vous être proposées dans le prochain bon de commande à prix coûtant. Ce nouvel outil sera complémentaire au panneautage que vous effectuez déjà le long des routes. La sécurité des automobilistes, comme la vôtre, en sortira renforcée.

- Reste enfin, la troisième évolution : **le numérique**
  La convention signée avec l'État pour la réduction des dégâts de grand gibier nous y oblige. Vous l'avez mis en application à l'occasion de la déclaration en ligne des prélèvements. Nous vous remercions sincèrement d'avoir contribué à ce changement majeur dans vos habitudes qui nous permet de rendre compte à nos partenaires de l'évolution des prélèvements de grand gibier dans le département.

Avec les prélèvements qui ne font qu'augmenter chaque année, la diversification des modes de chasse est un point essentiel si nous voulons rester performants sans nous écœurer tout en attirant les jeunes et nouveaux chasseurs. Si la chasse aux chiens courants reste et restera le mode de chasse traditionnelle majoritairement pratiqué sur de nombreuses communes, et j'y suis personnellement très attaché, les responsables de territoires sont de plus en plus nombreux à nous faire part des difficultés qu'ils rencontrent dans l'organisation de leurs journées de chasse. C'est pourquoi, il faut nous adapter et développer dans ces cas les modes de chasse complémentaires à la battue traditionnelle. Je pense aux milieux périurbains ou le long de grands axes routiers là où les relations peuvent être conflictuelles

ou dangereuses pour nos chiens. Nous sommes obligés de composer avec l'évolution de la société et de nos territoires.

Pour cela, de nouveaux outils existent. Je pense à la chasse à l'arc, à l'affut, à l'approche ou à la traque affût. Ce n'est pas parce qu'ils sont nouveaux pour nous chasseurs girondins qu'ils ne peuvent pas s'inscrire dans la chasse populaire qui nous est si chère. À nous de saisir la balle au bond et d'utiliser intelligemment ces nouvelles chasses pour attirer des jeunes dans nos sociétés de chasse. Un affût ou une approche le soir ou le matin resteront toujours moins gourmands en temps qu'une journée ou un week-end de battues pour ceux qui en manque.

Enfin, avec la traque affût, profitons de cette nouvelle chasse pour reprendre des territoires aujourd'hui perdus à la chasse et soulageons les lieutenants de louveterie pour qu'ils se concentrent sur des missions plus prioritaires.

Notre service technique est à votre disposition si vous souhaitez des informations sur ces sujets nouveaux.

N'oubliez pas : votre activité favorise la préservation de nombreux intérêts publics (sécurité routière), privés (intérêts agricoles, forestiers, particuliers) et même environnementaux (protection de la faune et de la flore).

Continuez à prendre du plaisir en ayant conscience de votre utilité !

<u>Évoquons maintenant les dégâts, un vaste sujet</u>
Je me permets de vous faire un rappel :

Récolte 2022 : plus de 500 000 € de dégâts pour 180 ha de surfaces détruites.
Les raisons sont doubles :

- d'une part, des cours de céréales qui s'étaient envolés à cause du contexte géopolitique lié au conflit russo-ukrainien ;
- d'autre part, les incendies ravageurs et la sécheresse de l'été qui nous avaient privés de la possibilité de chasser et donc de sécuriser les cultures agricoles.

Récolte 2023 : 270 000 € de dégâts pour 117 ha de surfaces détruites. Ces chiffres nous ramènent dans nos moyennes annuelles. Il s'agit d'une année « normale ». Vos efforts de prévention et de régulation ont parfaitement fonctionné. Bravo et merci !

Récolte 2024 (année en cours) : le montant théorique des dégâts que nous prévoyons d'indemniser s'élève à 330 000 € pour une surface détruite de près de 150 ha. Vous l'aurez noté, il y a une augmentation par rapport à l'année précédente, mais cette dernière ne me prive pas malgré tout de vous adresser mes félicitations. Dans le contexte actuel, bon nombre de départements souhaiteraient pouvoir annoncer de tels résultats.

Vous l'aurez constaté, aucune année ne se suit et ne se ressemble. L'augmentation des dégâts indemnisés s'explique principalement par la climatologie particulière du printemps 2024 qui a non seulement entrainé un étalement des semis, mais aussi par voie de

conséquence, un étalement des récoltes. Il n'en reste pas moins que le sanglier qui occupe 80 % de la facture totale des dégâts ne cesse de se développer et les raisons sont multiples :

- il dispose d'une ressource alimentaire abondante et accessible presque toute l'année ;
- il est devenu le premier gibier des chasseurs girondins et malgré tout ce que je viens de vous dire, certains ont toujours la peur de manquer ;
- il bénéficie des effets du réchauffement climatique (hivers de moins en moins rigoureux pour les nouveau-nés) ;
- il dispose d'une capacité d'adaptation aux environnements urbains et périurbains, aux propriétés privées non entretenues non chassées ou insuffisamment chassées… là où la chasse nous est souvent fermée ;
- il dispose enfin d'un taux d'accroissement le rendant particulièrement prolifique.

Malgré les efforts toujours plus soutenus que nous déployons, le risque de dégâts aux cultures et récoltes agricoles ne cesse d'augmenter. Les conséquences de cette situation sont d'autant plus graves en raison des fluctuations des prix des denrées agricoles et des aléas dus au réchauffement climatique. Nous nous retrouvons dans une situation où il est presque impossible de prévoir, d'une année sur l'autre, l'évolution des prix des produits agricoles, ni de savoir si la météo sera favorable pour semer et récolter dans des conditions optimales.

L'évolution des pratiques agricoles, la multiplication des collisions routières, les dommages aux propriétés privées, les impacts écologiques sur certains habitats, les risques sanitaires croissants pour la faune sauvage et pour nos animaux domestiques, comme la tuberculose bovine ou la maladie d'Aujeszky, ainsi que la pression sociale de plus en plus forte sur les chasseurs sont autant de défis auxquels nous devons faire face. Sans oublier le coût considérable de l'élimination des déchets de venaison, estimé à environ 150 000 €. Je remercie d'ailleurs, et particulièrement, les 47 référents des points de collecte de déchets de venaison pour la gestion exemplaire qu'ils font dans les bacs d'équarrissage sur l'ensemble du département.

Il est donc crucial aujourd'hui, plus que jamais, d'agir pour stopper l'augmentation des populations de sangliers. Si nous laissons cette situation se poursuivre, nous risquons de perdre le contrôle et il faut garder à l'esprit que la chasse doit rester un plaisir et non devenir une contrainte. Dans certains secteurs, la charge qui pèse sur les chasseurs devient déjà trop lourde et trop incertaine. C'est pourquoi, dans ces cas spécifiques, nous avons recours à des solutions complémentaires à nos méthodes habituelles de gestion des populations de sangliers, afin d'augmenter les prélèvements tout en maintenant la cohésion et la mobilisation de notre réseau. Les battues administratives prennent de plus en plus d'ampleur. Nous avons aussi organisé ponctuellement des tirs de nuit dans des zones particulières, et dans des situations bien précises, le piégeage des sangliers est mis en place dans certaines zones en partenariat avec les exploitants agricoles et les associations de chasse qui détiennent le droit de chasse.

Ces mesures doivent rester ponctuelles, mais elles ne peuvent se faire sans la participation active de notre réseau. La participation des chasseurs locaux aux battues administratives en est un exemple concret. Une mesure administrative partagée et concertée au sein du réseau

est toujours plus efficace que celle qui est imposée de l'extérieur. Je suis convaincu que, si les mentalités et les modes de chasse évoluent dans la plupart de ces secteurs, ces solutions complémentaires seront rapidement temporaires et ne seront plus nécessaires. Mais pour cela, nous devons tous être impliqués. À vous de jouer, et sachez que vous pouvez compter sur notre soutien pour vous accompagner dans cette démarche.

Enfin, je tiens à souligner que dans les zones de non-chasse où les chasseurs ne sont pas en mesure d'intervenir, votre Fédération prend la responsabilité de la gestion des populations de sangliers, avec l'aide des services de l'État.

Voilà qui m'amène à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires :

- Les bénévoles de l'administration, et là je pense tout particulièrement au président de l'association girondine des louvetiers, Cédric PEYRÉ, et à l'ensemble de ses lieutenants ;
- La Chambre d'agriculture, le SYSSO, l'ONF, les communes forestières et le CRPF avec qui nous échangeons régulièrement sur le dossier du grand gibier ;
- Les services départementaux de gendarmerie avec qui nous avons de nombreux échanges ;
- Les services de l'Office Français de la Biodiversité ;
- Les services de la Direction départementale des Territoires et de la Mer avec lesquels les échanges sont journaliers.

Je remercie également tous les élus et personnels engagés au sein de la Fédération sur ce dossier du grand gibier. Ils effectuent un travail remarquable. Bravo et merci à eux.

Enfin et surtout, je tiens à remercier chacun d'entre vous, chasseurs et responsables de territoire, pour votre engagement 12 mois sur 12 sur ce sujet du grand gibier. Contenir les populations de grand gibier n'est pas chose aisée. C'est en continuant à travailler main dans la main tous en ensemble et en utilisant toutes les cordes à notre arc de manière cohérente que nous réussirons à limiter les dégâts et à maintenir un climat apaisé dans notre département.

Pour finir, lors de l'assemblée générale de l'année passée, je vous avais évoqué le sujet de la valorisation de la venaison. Ce dossier qui nous tient à cœur n'a pas encore abouti, mais nous y travaillons activement pour instaurer une filière girondine. De plus en plus d'attributaires de plan de chasse nous font part de difficultés pour gérer la totalité des animaux après leurs actions de chasse. Cela est parfois même un frein pour augmenter les prélèvements dans certaines zones.

Nous savons que la société attend la possibilité de pouvoir consommer facilement de la viande de gibier française. Il nous reste à créer cet outil qui fera le lien entre le consommateur et le chasseur. Pour cela, nous avons besoin de l'appui des services de la DDPP et de la motivation de partenaires privés spécialisés dans ce domaine. Nous y travaillons. Je suis personnellement persuadé que la venaison peut être un lien de reconnexion entre les chasseurs et notre société actuelle.

Merci pour votre attention.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci, Thibault, pour cette intervention particulièrement complète sur ce sujet d'importance.

Je profite de ce moment pour accueillir à la tribune, Madame CONTE-JAUBERT, Sénatrice de la Gironde qui doit nous quitter vers 10h45, et Hervé GILLE qui est un habitué de nos séances et qui nous aide beaucoup. La tribune va se remplir petit à petit.

J'excuse dès maintenant Edwige DIAZ ainsi que Florent BOUDIÉ, Président de la commission des Lois de l'Assemblée Nationale qui est coincé par des travaux parlementaires. Il a une navette imposée avec le Sénat à régler ce matin. Edwige DIAZ n'a quant à elle pas pu prendre le train ce matin. Elle était toujours habituée à nos débats. J'excuse également Florence LASSARADE, Nathalie DELATTRE, Thomas CAZENAVE et Laurence HARRIBEY avec qui nous avons une correspondance assez riche sur le sujet des palombières. Cela fera l'objet d'un débat très particulier tout à l'heure.

Jean-Luc GLEIZE, Alain ROUSSET, Pascale GOT, Bernard LAURET, Sophie METTE et Étienne GUYOT doivent nous rejoindre. Ils seront là pour les moments importants. J'en suis convaincu.

Rires.

Maintenant, je vais passer la parole à Alban MAUCOUVERT qui a fait un exercice de sémantique. Le mot nuisible est proscrit du code de l'environnement. Maintenant, il faut dire « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD), ça change tout ! Il est donc particulièrement attaché à ce dossier. Je regarde Madame la Directrice de la DDPP puisque nous étions ensemble avant-hier sur des exploitations agricoles avec tous les vecteurs de transmission sur lesquels Thibault a parlé. Nous avons la chance, ici en Gironde, de chasser pour même pas l'euro symbolique dans la quasi-totalité de nos territoires grâce à la bonne entente avec les forestiers, les agriculteurs, les viticulteurs, etc. Tout cela nous amène aussi de la responsabilité pour les aider dans leur gestion, notamment dans les coups durs qu'ils subissent quelquefois.

Merci encore, Thibault, pour ton investissement.

À toi, Alban.

o Discours Alban MAUCOUVERT (ESOD – blaireau et palombes)

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de m'adresser à vous concernant un sujet qui me tient profondément à cœur : les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, avec une attention particulière portée sur le blaireau, bien qu'il ne figure pas sur la liste officielle.

Nous faisons face à une multiplication des attaques devant les tribunaux de la part de nos opposants. L'arrêté ministériel, censé limiter ces attaques, a eu un effet inverse. Non seulement le ministère est mis en cause, mais la plupart des listes départementales le sont également. Dans ce contexte, le département de la Gironde se distingue par la rigueur et la robustesse de ses dossiers techniques, même si leur élaboration devient de plus en plus complexe. Il faudrait d'ailleurs remercier l'ensemble du personnel de la Fédération, administratif, technique et nos Directeurs pour leur travail. À chaque nouveau classement, il nous incombe de prouver la présence significative des espèces concernées, d'évaluer et de quantifier les dommages causés, ainsi que de démontrer que le contexte socio-économique joue un rôle dans ces préjudices.

Pour mener à bien cette mission, nous collectons, grâce à votre soutien, des données précieuses sur les prélèvements, les captures et les dégâts. Merci beaucoup. Chaque année, nous publions un atlas sur certaines espèces chassables de la Gironde. Il y a cinq ans, nous avons lancé le premier volume consacré aux espèces prédatrices susceptibles d'occasionner des dégâts, que nous actualisons cette année pour fournir des données récentes. L'Association Départementale des Piégeurs Agréés de Gironde et la Louveterie joue un rôle essentiel dans cette collecte d'informations sur les dégâts lorsque les piégeurs se déplacent sur le terrain pour résoudre les problèmes rencontrés par les victimes.

Nous avons récemment pris connaissance d'une nouvelle réforme proposée par le ministère de la Transition écologique, visant à comparer les systèmes de gestion de la faune à travers l'Europe, car, bien entendu, ce qui se fait ailleurs est meilleur. La doctrine de cette réforme est claire : comment réguler de manière socialement acceptable les espèces causant des dommages tout en préservant notre biodiversité et l'équilibre de nos écosystèmes ? C'est tendance, mais c'est faire peu de cas des victimes qui subissent les dégâts et les pertes économiques.

Concernant le blaireau, j'ai une bonne nouvelle à partager : la Gironde fait partie des rares départements où la vénerie sous terre est encore autorisée. Grâce à un travail acharné, nous avons pu établir un quota répondant aux exigences du tribunal administratif de Bordeaux. Nous avons négocié un quota de 150 blaireaux, alors que des mesures administratives sont nécessaires pour faire face aux dégâts, parfois très préjudiciables, par exemple sous les emprises des voies ferrées avec des trains bloqués. Nous avons également lancé une enquête pour évaluer l'état de conservation de la population de blaireaux en Gironde, qui est estimée à plus de 20 000 individus. Avec les 150 blaireaux à prélever, la population n'est pas en danger.

Le blaireau est par ailleurs un des vecteurs de la tuberculose bovine. Rappelons que cette maladie est transmissible à l'homme (zoonose) et peut infecter de nombreuses espèces domestiques et sauvages, particulièrement les bovins, blaireaux et renards. La tuberculose bovine continue de se développer en élevage et dans la faune sauvage. La campagne de prophylaxie démarrée début novembre a mis en évidence deux cas au 31 mars dernier. À cette multiplication de cas d'élevage, ce sont 16 blaireaux positifs sur les 230 collectés ou piégés en 2024 qui ont été déclarés. En 2024, 325 communes ont été concernées par un arrêté préfectoral définissant la zone à surveiller. Huit foyers de contamination ont ainsi été

détectés dans des élevages en Gironde, entraînant l'abattage de 1 128 bovins pour limiter la propagation de la maladie.

Les personnes qui militent pour une protection intégrale du blaireau devraient expliquer aux éleveurs qui ont vu leurs troupeaux abattus à cause de cette maladie le bien-fondé de leur démarche. Accessoirement, ils pourraient financer des indemnités à la place de l'État. Il faudrait remercier la DPAG pour son travail d'animation, ses techniciens ainsi que son Président, Gérard DELAS, présent aujourd'hui, les GDS, son Président, Franck DAUBIN que j'ai vu également, l'ensemble du personnel de la Chambre d'agriculture, notamment le service élevage de François RAUSCHER ainsi que la DDPP, le service de Monsieur LAQUET.

La vénerie sous terre et la gestion des déchets de venaison par équarrissage constituent des moyens pour éviter la propagation de la maladie. Nous remercions les 17 équipages de vénerie sous terre de Gironde qui contribue à cet effort. Je tiens à vous alerter sur le fait que les partisans d'une protection stricte des blaireaux intensifient leurs efforts pour nous discréditer. Ils méprisent les citoyens qui subissent les dégâts et ils se moquent de leur offrir des solutions durables. L'animal prime et passe avant tout.

Vous l'avez compris, ce dossier est d'une importance cruciale pour notre Fédération. Nous devons nous battre ensemble chaque jour, et vous pouvez compter sur mon engagement total.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci, Alban.

Ce dossier, lorsque l'on parle de zoonoses, c'est toujours avec plein de tristesse que je me remémore Bérénice WALTON, à Arveyres, à 20 km d'ici à vol d'oiseau. Elle avait été obligée d'éliminer tout son troupeau de Bazadaise. Cela avait amené des débats. Ce sont des situations sur lesquelles nous devons rester très attentifs. Tu l'as bien dit, Alban, dans ton intervention. Nous avons très certainement l'un des meilleurs réseaux de surveillance sur le terrain. Dans chaque commune, société de chasse, il y a une ACCA. Le travail en commun que nous menons dans le cadre du réseau SAGIR est souvent souligné par l'État, par l'administration, parce que les zoonoses et les virus nouveaux… On échange beaucoup. C'est quelque chose qui prend de l'importance.

Jean-Francis n'en parle pas dans son discours, mais nous avons également vécu l'épisode de la grippe aviaire bien évidemment, pour le gibier d'eau, mais aussi et surtout, pour les éleveurs. Je crois que la vigilance et tout ce réseau que nous mettons en place sont une priorité dans notre action. Elle doit être jugée en tant que telle dans une mission qui est une véritable mission de service public et que nous honorons avec plaisir. D'ailleurs, en toute transparence, avec les services déconcentrés de l'État, je ne vois pas de réactions identiques dans notre département. Bravo pour ce que vous faites.

Je passe la parole à Jean-Francis SEGUY pour les gibiers migrateurs.

o Discours Jean-Francis SEGUY (les gibiers migrateurs)

Mesdames et Messieurs,
Chers passionnés de la chasse aux oiseaux migrateurs,

Aujourd'hui je me tiens devant vous pour faire un point sur notre passion commune puisque c'est l'heure du bilan de la migration. Comme vous le savez, notre activité cynégétique est en constante évolution, que ce soit en raison des migrations, des modes de chasse ou des enjeux juridiques qui pèsent sur notre pratique.

En ce qui concerne tous les contentieux, je laisserai notre Président vous en parler.

Merci à mes collègues administrateurs qui travaillent avec moi : Alban MAUCOUVERT et Laurent NICOLAS pour l'alouette, la caille et les grives, Vincent DUBOURG et Jacques ROUX pour les tourterelles et la palombe, Yannick LABARRÈRE et Bertrand CARREAU pour les bécassines et la bécasse, Jérôme MARTIN et moi-même pour le gibier d'eau, la bernache et la grue cendrée. Remerciements appuyés aussi à tout le personnel de notre Fédé, tant technique, qu'administratif.

<u>La palombe</u>
Saison 2022/2023 : excellente ;
Saison 2023/2024 : mauvaise ;
Cette année : retour à la normale.

En Gironde, dans l'ensemble, la migration a été de bonne qualité, tout en oscillant entre joie et déception. Grand bonheur, toujours pour la partie Est de la Gironde, bordant la Dordogne et le Lot-et-Garonne, très bien arrosée et qui en a pris plein les yeux. Petite déception pour la partie centrale avec une faible coulée bleue et désillusion côté Atlantique, qui a vécu une misère migratoire, mais fort heureusement, la passion l'emporte au détriment de la déception.

Le pic principal du passage s'est situé entre le 20 et le 24 octobre, le point culminant étant la journée du 21, avec une moyenne de 44 vols vus par installation dans le réseau de nos correspondants, tous atteints de la fièvre bleue.

Environ 2,2 millions de palombes ont franchi les cols pyrénéens. Cela fait partie des meilleures saisons pour la migration transpyrénéenne.

L'hivernage de la palombe a été exceptionnel en Gironde. Il se situe en deuxième position depuis le début des suivis, avec environ 160 000 oiseaux recensés entre les mois de janvier et février. Il s'est principalement concentré dans la zone agricole, à l'est du département, en particulier dans le Langonnais et le Réolais, dont un dortoir estimé à 36 500 palombes qui a été recensé à Sigalens.

Environ un quart des observations de cet hivernage ont été réalisées dans la zone forestière, lors de nos comptages en avion.

Depuis 2019, nous suivons les prélèvements dans les palombières. En moyenne, 120 000 palombes sont prélevées, dont 16 000 au filet. Grâce à cette étude, nous pouvons justifier que les prélèvements au filet sont connus et qu'ils représentent une petite quantité, au regard des populations en pleine expansion. Ils sont donc conformes à la directive oiseaux. Nous avons initié ce travail pour nous préparer aux futurs contentieux et aussi pour éviter que l'on nous fixe un quota d'autant plus que la palombe est maintenant classée ESOD.

Le changement climatique a un impact profond sur la migration des oiseaux, modifiant leurs trajectoires et perturbant leurs comportements saisonniers. Avec l'augmentation des températures, certaines espèces ajustent leurs routes migratoires, parfois plus au nord ou vers d'autres habitats. De plus, les conditions climatiques imprévisibles retardent les migrations, les oiseaux arrivants plus tard dans leurs zones de reproduction ou de nourrissage. Ces perturbations affectent leur survie, leur reproduction et impactent nos habitudes cynégétiques et nos prélèvements.

La grive

La grive, notamment, s'adapte bien au changement climatique. Depuis combien de temps chasse-t-on en bras de chemise en novembre et même décembre ? C'est aujourd'hui une évidence que les migrateurs ont intégré l'isotherme zéro.

Les timides migrations ne laisseront pas un grand souvenir de cette saison, même si dès le 4 octobre, nous avons vu pas mal de grives franches passer, portées par un petit vent de Nord. Il est vrai que de nos jours, la migration des grives se résume souvent par quelques jours de passages qu'il ne faut surtout pas manquer.

À l'échelle européenne, les turdidés se portent bien. Nous en avons eu la démonstration les 14 et 15 octobre avec des passages très hauts, ainsi qu'une belle migration d'alouettes par de nombreux vols de 30 à 50 individus.

Comme pour la palombe, la période du 21 au 24 octobre a concentré l'essentiel de la migration, particulièrement le 23 avec un déballage de franches et de mauvis mélangées et en grandes quantités. Des vents d'Est-Nord-Est ont permis avec de bons reliquats de passages de conclure cette petite saison fin octobre et début novembre.

Toujours beaucoup d'enthousiasme de nos correspondants du réseau grives pour nous fournir des données et qui nous aide aussi à porter le bon message pour l'interdiction du magnétophone.

La bécasse

Bravo à notre réseau de correspondants bécasse qui compte désormais environ une centaine de bécassiers passionnés et nous remontent des informations et des données importantes.

Selon les secteurs, les chasseurs au chien d'arrêt qualifient cette saison de correcte à bonne, voire excellente par endroits, même si le nombre d'oiseaux levés semble un peu moindre que l'année dernière. Elle fait suite à plusieurs années maintenant où la belle des bois est

largement présente dans notre département, en migration comme en hivernage. La bonne pluviométrie a rendu les territoires accueillants.

De manière répétée et un peu comme pour le passage des palombes, on constate une meilleure fréquentation des mordorées à l'intérieur des terres que sur la côte, avec une bonne présence côté est du département et en descendant dans le Sud-Gironde où sa présence devient excellente.

Qu'elle soit qualifiée de « soupière », « légère », « roublarde », « sorcière » et j'en passe, grâce à elle, car tous les bécassiers girondins ont passé de bons moments dans les bois, en compagnie de leurs chiens, à courir derrière les bécasses. N'oubliez pas de nous retourner vos carnets de prélèvement.

Je tiens à remercier l'association des Bécassiers de France ainsi que le Club national des bécassiers avec qui nous collaborons et entretenons d'excellentes relations.

Le gibier d'eau

C'est récurrent, nous avons eu encore en août et surtout en septembre, un démarrage de la saison sur les chapeaux de roues, pour la grande majorité des sauvaginiers, dans tous les secteurs, ce qui nous laissait espérer une « saison miracle ».

Les choses sont vite rentrées dans l'ordre au mois d'octobre, qui a été décevant et il fallait être très attentif pour voir quelques canards en novembre et décembre. Le petit coup de froid de début janvier est venu raviver la flamme, en faisant bouger quelques oiseaux. Contrairement à la côte et aux lacs, janvier a vu une belle présence de pilets tout le long de la rivière, de Parempuyre à la pointe du Médoc.

On notera que pour le souchet, maintenant, il y en a eu un peu partout et presque tout le temps. C'est l'un des canards le plus vu et prélevé. Le pilet se porte bien compte tenu des prélèvements en Gironde, mais les sarcelles étaient peut-être moins nombreuses, semble-t-il, même si elle reste l'espèce la plus prélevée par nos tonnayres.

Donc, pas d'événement particulier, pour cette saison, dans l'ensemble, bien moins bonne que la précédente, avec un constat général qui mérite notre attention : l'absence de froid notable, notamment dans les pays de l'Est de l'Europe, a pu modifier les trajectoires migratoires, retarder, voire annuler la migration de certains oiseaux et pas que les canards. Cette observation nous pousse à réfléchir sur l'impact des conditions climatiques sur nos pratiques.

Rappel : pour tout déplacement d'installation de chasse, il faut faire une demande à votre fédération. Et le plus important, je vous rappelle que tous les travaux sur une installation de chasse à la tonne, qu'il s'agisse de curage, d'agrandissement ou de modification de la mare, doivent impérativement faire l'objet d'une demande d'autorisation « loi sur l'eau » sans quoi, le chasseur s'expose à de lourdes sanctions par les services de l'État. J'en termine avec le gibier d'eau en invitant tous les passionnés de cette chasse à venir à l'AG de l'ANCGE, qui se tiendra cette année, dans notre département, à Hourtin, le samedi 10 mai. Nous y serons présents et présenterons nos actions en faveur des zones humides.

Limicoles

La chasse des limicoles est pratiquée en Gironde, dans des zones humides spécifiques, comme le bassin d'Arcachon, l'anse du Verdon et aussi pour quelques adeptes de cette chasse sur les plages du littoral médocain. Nous collectons les prélèvements, qui même s'ils sont minimes, représentent des données utiles et obligatoires, conditionnées aux renouvellements des baux de chasse sur le DPM.

Bécassine

Saison plutôt compliquée pour les chasseurs de bécassines, avec un sentiment de tristesse vécue par les adeptes de cette chasse. Une migration timide et des concentrations d'oiselles inférieures aux moyennes habituelles, dues en partie à un « étalement » des oiseaux grâce à une bonne pluviométrie générale qui leur a permis de trouver de nombreuses prairies inondées et faciliter ainsi leur dispersion. L'espèce se porte bien, mais les oiseaux ont été discrets et ont un peu tourné le dos aux passionnés.

L'eau

Cela m'amène évidemment à vous parler de l'eau. Sur ce sujet, comme sur celui de la préservation de la biodiversité et de la protection des zones humides, notre travail est constant. Nous veillons particulièrement à rester en relation avec les gestionnaires de la ressource en eau pour apporter notre expertise et nos connaissances. Également, avec les services de l'État, afin de travailler sur des modèles de suivis et de gestion de la ressource en eau, qui soient compatibles avec les enjeux biodiversité, agricoles, les usages cynégétiques et le changement climatique.

Dans l'ensemble, cela s'est bien passé cette année, car il a plu suffisamment et dans la majorité des secteurs, avec malgré tout quelques exceptions sur des territoires malheureusement sans gestion concertée et sans règlement sur l'eau. Gérer cette ressource essentielle qu'est l'eau et ses niveaux devraient se faire de manière partagée et transparente avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Je rappelle qu'en cas de sécheresse et selon le niveau d'alerte, le pompage pour les mares de tonne reste possible, grâce à un arrêté préfectoral, sur lequel nous avons travaillé avec les services de l'État.

Notre politique ambitieuse d'acquisition et de gestion des zones humides se poursuit avec la fondation pour la préservation de la nature. Nous en sommes aux 1 000 hectares de zones humides préservées, sans sanctuarisation.

Chez nous, les activités humaines sont possibles et sont même des alliées pour la biodiversité. Nos réseaux et nos nombreux partenaires, agriculteurs, éleveurs, ACCA, financeurs, en particulier l'AEAG, l'État, etc., nous permettent de valoriser ces territoires, indispensables au maintien des zones humides et d'une biodiversité remarquable.

La soirée « migrateurs »

Elle se déroulera le mardi 23 septembre à Pachan. Il s'agit, pour nous, de partager ce lien très important avec nos réseaux de chasseurs de migrateurs terrestres, grives, palombes et bécasse, tous réunis en même temps.

L'an dernier, cette soirée a été un grand succès.

Ce mélange de passions, d'enthousiasmes, d'engouements est un pur moment de bonheur. Cette soirée marque aussi tout l'intérêt que nous portons au travail technique présenté par le personnel de notre Fédération et que nous remercions encore.

Bonne saison de chasse à venir, merci de votre attention.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci, Jean-Francis pour cette intervention pleine de passion et de vérité.

J'ai le plaisir d'accueillir Monsieur le Préfet. Merci de nous faire l'honneur d'assister à nos travaux.

Je reviendrai sur deux éléments cités par Jean-Francis. En toute transparence, mais avec un peu d'agacement : l'affaire des magnétophones. Je remercie Monsieur PAILHERE qui remplace le procureur, Monsieur GAUDEUL, ici aujourd'hui. Cela représente la majorité des procédures faites par l'OFB. Dans une période où l'on dit que le gibier migrateur appartient à tout le monde, de toute l'Europe, je trouve absolument scandaleux que l'on trouve encore cela. Nous, nous faisons de la composition pénale, mais c'est quand même agaçant. Les systèmes sont tellement sophistiqués aujourd'hui que c'est quasiment indécelable. Mais, je dis « attention » parce que vous avez vu des menaces au niveau européen sur la grive mauvis. Si l'on parle de la mauvis, on parlera très rapidement des trois autres pour le problème de confusion. C'est scandaleux lorsque l'on a à faire cela. La position de notre Fédération là-dessus est d'être extrêmement dure et sévère. On a même vu des installations de braconnage à la grive institutionnalisées dans des enclos où on loue le poste avec le magnétophone à côté. Cela ne peut pas durer ! Je sais que c'est compliqué dans les enclos, commission rogatoire… Mais, sachez que là-dessus, que ce soit pour la partie civile, nous serons toujours à vos côtés. Il faut que cela cesse ! Si nos opposants venaient à découvrir ce genre de chose - ils le savent du reste -, rendez-vous compte de ce que cela peut faire.

Applaudissements.

Le deuxième sujet qui m'interpelle (cela a été dit) : souvent, notre meilleure défense dans la pratique est d'évoquer la tradition. Il est vrai que c'est quelque chose qui passe bien. C'est écrit, on essaie de l'expliquer. En revanche, les jumelles infrarouges, les lunettes infrarouges, les bips électroniques, etc., je suis désolé, mais ce n'est pas la tradition. Je vous mets également en garde. J'ai vu certaines délibérations du CNCFS qui ne sont pas encore déclinées. Le bip électronique… Il y a des bécassiers dans la salle… C'était il y a 20 ans, à l'époque du préfet FRÉMONT. Nous avions pris cela sur notre arrêté qui avait été sanctionné. On nous avait dit que ce n'était pas notre compétence, que cela relevait de la compétence du ministre. Je vois maintenant que l'on veut mettre le bip un peu à toutes les

sauces. Mais « attention », parce qu'on s'en sert aussi sur du gibier migrateur. Je pense notamment à la bécasse. Voyez-vous, j'ai des prothèses auditives et bien, je grossis la clochette de mon pointeur et j'essaie de le prendre clair pour le voir à l'arrêt de loin. Je le dis en plaisantant, mais méfiez-vous du bip électronique, car on ne pourra pas défendre ni justifier dans une société devenue essentiellement urbaine, de moins en moins rurale. Tous ces artifices ne peuvent que nous tirer dans le trou. Là, je sais que je n'ai que des Présidents : ce n'est pas facile à passer comme message. Je vous signale qu'ensemble, nous avions réussi. Je vois des agents de l'OFB. On a connu l'époque où la passée à la bécasse était une tradition, mais c'est fini maintenant. C'est fini souvent grâce à vous parce que celui qui fait la passe, on le connaît. Et, on sait où aller. Attention, attention ! Parce que notre bonne figure et la défense par rapport à la tradition ne peuvent pas rimer avec le modernisme lorsque, là-dessus, on prélève des oiseaux où l'on voit dans la même période l'extinction massive de la biodiversité. Ouvrez le Monde et mettez le bip à votre chien, vous allez voir que vous n'êtes plus dans le ton. Je tenais donc à pousser, non pas ce cri de gueule, parce qu'on se connaît, mais à vous en faire part, car je sens que cela pourrait bientôt chauffer.

Je passe maintenant la parole à mon collègue Jacky JONCHÈRE. Son meilleur médicament, c'est la chasse, me dit-il ! En plus, il est gâté parce qu'il a un peu de tout dans le Blayais.

- Discours Jacky JONCHÈRE (petit gibier)

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

« *Les gens qui en font le moins sont ordinairement ceux qui parlent le plus* ». Cette citation d'Hippolyte de Livry semble écrite pour nos détracteurs qui occupent avec fracas l'espace médiatique, dont on ne trouve pas beaucoup d'œuvres concrètes sur le terrain. Depuis plus de 30 ans, avec mes collègues administrateurs et l'équipe de la Fédération, nous avons développé un catalogue d'aides fédérales pour vous proposer chaque année des initiatives en faveur de l'amélioration des habitats pour le petit gibier et la faune sauvage. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que vous l'utilisez avec efficacité sur vos territoires.

Chaque année, plus de 300 000 € sont consacrés à des projets d'amélioration de l'habitat. Dans notre département, près de 200 hectares de cultures sont semés pour la petite faune et 1 000 hectares de prairies sont entretenus annuellement pour éviter la fermeture des paysages. Une centaine d'hectares sont rouverts chaque saison dans des ronciers inextricables. L'entretien et la création de haies représentent 500 kilomètres, soit la distance qui sépare Bordeaux de Paris. Nous constatons avec satisfaction que vos dépenses augmentent chaque année, signe de votre engagement, notamment grâce aux conseils avisés de notre service technique, et particulièrement Franck EHANNO.

Les opérations de repeuplement des souches naturelles de faisans se poursuivent dans les zones touchées par les incendies de Landiras, Belin-Beliet et Origne. Cette initiative est toujours soutenue financièrement par la Fédération, ainsi que par l'association Inter Pro Chasse, que je tiens à remercier publiquement, à travers son Président, Jean-Christophe CHASTANG. Ces zones incendiées évoluent rapidement et le gibier fait son retour, notamment avec des lièvres, des chevreuils, des cailles, des bécassines et bien d'autres encore. Cette opération consiste aussi à restaurer et entretenir la richesse de ces milieux

bien visibles. La Fédération, là aussi, contribue par le support de notre catalogue de subventions à installer des baradeaux de feuillus autour des parcelles de pins, à entretenir les ripisylves des ruisseaux qui irriguent ce territoire et à favoriser leur reméandrement. Nous restaurons et entretenons chaque année des lagunes forestières, sur lesquelles nous avons pu observer, entre autres, la cistude d'Europe.

Le lapin représente un dossier crucial et nous continuons les opérations de repeuplement dans le sud de la Gironde, sur la commune d'Aillas après un long travail d'aménagement des garennes. Autant le furetage est pertinent sur les propriétés de la SNCF, autant on préfère le beagle au furet pour chasser le lapin. Par ailleurs, nous collaborons avec des associations de chasse volontaires pour réaliser des suivis techniques au printemps afin d'évaluer les niveaux de population des faisans, sur les volières anglaises actives du Médoc à l'Entre-deux-Mers en passant par les Hautes-Landes. Les gros efforts financiers pour mettre sur le terrain de jeunes faisans et perdreaux l'été, grâce aux cages d'acclimatation, permettent de retrouver l'air des campagnes naturelles d'antan pour le plus grand plaisir de tous.

Nous allons d'ailleurs développer et accompagner ces opérations de comptage de coqs chanteurs au printemps sur l'ensemble de la Gironde pour tous les territoires volontaires avec l'appui du service technique.

Concernant le lièvre, cette espèce se porte très bien, notamment sur la rive droite, grâce à un plan de gestion cynégétique approuvé par le préfet. Son essor est aussi dû aux pratiques agricoles plus douces, aux bandes enherbées et à la limitation de produits phytosanitaires. Nous allons prochainement réévaluer ces plans afin de les adapter au niveau de population que nous suivons grâce à vos données sur les prélèvements. Nous restons aussi très proches des viticulteurs qui vivent une mutation du paysage non désiré.

Nous restons attentifs face à la stratégie nationale pour les aires protégées. L'objectif peut être partagé si l'on veille à ce que les activités humaines ne soient pas considérées comme contraires à la biodiversité. Nous, chasseurs, savons que l'homme peut être un bienfaiteur pour la nature. Nous savons que la nature ne se protège pas qu'avec de l'idéologie, mais aussi avec du bon sens paysan. Protéger ne veut pas dire sanctuariser.

Pour terminer, je veux aussi rappeler ici que nous contribuons aussi à l'investissement de chambres froides pour assurer une bonne hygiène de la venaison et respecter les normes sanitaires. Nous soutenons la construction et l'aménagement des « maisons de la chasse » où se retrouvent les chasseurs à la fin d'une journée, là où se tissent l'amitié, le partage, la chaleur conviviale et humaine. Et cette valeur-là, finalement la plus importante, peut se définir en trois mots : « la vraie vie ».

Je vous remercie.

Applaudissements.

H. SABAROT : Merci Jacky. La conclusion, je vois que tu te l'appliques. C'est bien.

J'ai apprécié, et je suis sûr que nos collègues représentant les services de l'État, ainsi que les viticulteurs, ont été sensibles à ce que tu as prononcé pour le lièvre. Il est vrai que le lièvre fait un retour marqué, notamment dans le Blayais. Cela, nous le devons aux efforts de la viticulture, même si c'est difficile, Monsieur le Préfet, de parler de viticulteur dans le Blayais avec les campagnes qu'il y a. Mais, c'est le grand retour du lièvre. Un retour aussi dans les zones incendiées. Les lièvres adorent les petites pousses d'herbes vertes qui reviennent. Chaque fois que nous avons eu des incendies, dans le Médoc ou ailleurs, les populations de lièvres ont fait un retour remarqué. Le travail que nous faisons avec Inter Pro Chasse, sur les communes de Belin-Beliet, et je remercie Claudie pour son engagement, Landiras, Louchats, etc. Nous avons travaillé sur des volières anglaises de repeuplement, etc. On se rend compte aussi que là où le feu est passé plus vite, c'est le long des ripisylves et des ruisseaux, que nous mettons à profit. Là-dessus, je suis convaincu que nous allons dans la bonne direction, la bonne pente.

Historiquement, le chasseur Girondin était un chasseur de grives. Ensuite, il a basculé et il est devenu chasseur de gros, chasseur de sangliers maintenant. On ne va pas revenir à l'agriculture de 1930 qui sous-tendait naturellement le petit gibier. Pour rappel, il y avait 4 millions d'agriculteurs à la sortie de la guerre alors qu'il n'y a plus que 400 000 industriels de l'agroalimentaire, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Tous ces efforts de repeuplements que nous faisons doivent être regardés avec beaucoup d'attention. En plus, je salue les représentants de la filière : les accouveurs ont fait beaucoup de progrès. Pensez-y.

On parlait tout à l'heure des nouveaux chasseurs et chasseresses. Bien souvent, ils adorent tirer sur les grives. Le grand gibier, si vous le mettez à côté de la grange où il n'est jamais passé un cochon, vous allez l'attraper un an, peut-être deux, puis il va dire que c'est si c'est ça, la chasse, ce n'est pas intéressant. Et, lorsqu'il revient à la maison, c'est plus gratifiant de faire dépasser la queue d'un coq du carnier plutôt qu'un rôti de cochon qu'il aura eu au partage. Pensez-y !

Je sais qu'on vous sollicite souvent pour accueillir de nouveaux chasseurs. Vous savez que 30 % des nouveaux permis sont pris dans la Métropole. À moins que vous ayez un cousin qui habite à Carcans ou Lacanau pour y aller… Si vous arrivez depuis Paris… Donc, accueillez-les ! Accueillez-les comme il le faut. On fait beaucoup d'efforts et vous aussi, justement, pour avoir de nouveaux permis. Mais, il faut faire le service après-vente. C'est aussi simple que cela. Et, c'est ce qui nous permettra d'avoir des salles bien remplies comme aujourd'hui.

- ✓ Questions d'intérêt général

H. SABAROT : Il est de tradition d'aborder ces questions d'intérêt général auxquelles j'ai répondu, pour la plupart, lors de mon voyage girondin. Ces questions, oui, nous y avons répondu. Je vous signale que dans les huit séances que nous avons faites avec les collègues administrateurs, nous avons vu plus de 350 personnes venues pour écouter et poser des questions en direct. Parfois, ils ont eu des réponses un peu plus imagées qu'aujourd'hui. Je vais les reprendre.

070ACCA BRACH, M. MAZZUCCO Philippe

H. SABAROT : Vous donnez la réponse, c'est la tolérance. Avec la carte d'invité, c'est ce qui se fait quelquefois. En plus, vous avez le Président de Carcans qui est là. Cette tolérance, forgez-là. On sait bien que lorsque c'est systématique, que l'on vient faire le pied chez le voisin, ce n'est pas bon. Mais, lorsqu'on suit, c'est mieux. Je ne vous répondrais pas par écrit dans le même style.

130ACCA COIMERES, M. DUCHAMPS Dominique

H. SABAROT : Mon cher Dominique, sur la question ACCA/AICA : deux communes qui sont côte à côté, l'une en ACCA et l'autre en société de chasse. Monsieur DUCHAMP veut être très cadré réglementairement. Il me dit : « *comment peut-on faire pour… ?* ». Je lui ai dit qu'il faut faire une AICA. Mais, pour faire une AICA, il faut deux ACCA et c'est compliqué de faire une ACCA. Je lui ai expliqué à Dominique, en lui disant : le Maire prend une délibération pour passer en ACCA, c'est la procédure. La Gironde est un département à ACCA. On peut le faire. Il y aura une enquête publique puis un relevé. Mais, en dehors de cela, sauf sous-entendre à la façon Brach, je n'ai pas la solution. Il faudra d'ailleurs peut-être, dans un train politique où l'on regroupe les communautés de communes, je crois que notre système « une société par commune » verra vite ses limites notamment pour la gestion, mais aussi pour des Présidents. Vous savez, je suis sûr qu'il y a beaucoup de Présidents dans la salle parce que personne ne veut prendre la place. Il faudra donc très certainement réfléchir à une restructuration de ces territoires cynégétiques parce que c'est compliqué dans l'Entre-deux-Mers et le Blayais, un peu compliqué chez vous. Ce n'est pas compliqué dans le Médoc parce qu'il y a des communes de 20 000 ha. Mais, ailleurs…

201ACCA HAUX, M. FREYE Jean-Paul

H. SABAROT : On a eu la question très souvent. Il est vrai qu'il y a une corporation à protéger : les Présidents, d'abord, puis les chiens de meute puisqu'il faut bien des chiens pour aller au sanglier. Il faut les nourrir, il ne faut pas qu'un voisin téléphone au Maire lorsqu'ils aboient, etc. C'est compliqué d'avoir des chiens pour aller en battue. Les chiens, vous les adorez. Avec le sanglier, parfois, ils se font une belle boutonnière. En plus, cela arrive le samedi et le dimanche. Or, dès que vous poussez la porte d'un vétérinaire le dimanche, d'abord, il faut le trouver et ensuite, c'est à peu près 500 € minimum. Car, lorsque vous y allez, ce n'est pas juste pour recoudre, il faut regarder.

La Fédération n'assurera pas cela. En revanche, elle pourra vous aider. On a plusieurs pistes, notamment la protection du chien. La protection Kevlar est plutôt efficace. Cela n'enlève pas le coup de défense, mais si l'on peut faire quelque chose… Ensuite, notre assureur est prêt, donc regroupez-vous ! Car, bien souvent, vous faites plusieurs communes avec les meutes de chiens avec lesquelles vous chassez. Qui va porter l'assurance ? Il faut un système associatif. Le chantier est ouvert et nous interpelle. Cela nous interpelle d'autant plus que la profession de vétérinaires, notamment les spécialistes de ce genre de choses, ce n'est pas évident. Cela rejoint de suite le monde agricole.

514ACCA SOULAC SUR MER, M MAZOYER Edith

H. SABAROT : Je sais déjà que votre problème est réglé. Il s'agit d'un problème d'agrainage, avec les propriétés du Conservatoire du littoral. Le sentier d'agrainage, ce n'est pas du nourrissage. C'est au moment des semis. Il y avait donc quelques difficultés. Nos relations avec le Conservatoire du littoral nous ont permis de les lever. Ravi de vous accueillir aujourd'hui Madame MAZOYER

128ACCA CIVRAC EN MEDOC, M. MARTIN Bernard

H. SABAROT : Il avait eu la réponse à Saint-Germain-d'Esteuil.

544ACCA LE VERDON SUR MER, M. ARMAGNAC Hervé

H. SABAROT : Nous avons la RC individuelle qui vous protège, puis il y a la RC société de chasse. Comme je vous l'ai dit, là-dessus, il faut voir. On est toujours vigilant avec notre assureur. Mais, il y a davantage de marge sur la RC individuelle que sur la RC société de chasse. C'est pour cette raison que l'on privilégie souvent ce genre de choses.

J'en ai terminé, je n'ai oublié personne. Voyez-vous, j'ai connu des Assemblées générales où il y avait deux pages de questions d'intérêt général. Tout cela montre bien que, tout au long de l'année, avec notre personnel, et tous ensemble, nous répondons en continu à vos demandes.

Sachant qu'il est un peu pressé par l'horaire, je vais passer la parole à Bernard LAURET que nous avons mis à contribution. Merci, Bernard, d'être présent en tant que Président des Maires de l'association des Maires de la Gironde. Nous avons co-signé une lettre tous les deux, qui, je dois le dire, a un certain succès. Mais, comme on dit, on comptera à la fin. Certains me disent aussi : « *il y a un événement dans chaque commune en mars 2026* ». Délibérer pour la chasse peut porter à certains endroits. Je te laisse donc dire la suite, Bernard.

cf. discours des politiques.

- ✓ Allocution du Président

Il me reste à conclure, même si beaucoup de choses ont déjà été dites. Comme certains interlocuteurs l'ont dit, j'ai en effet pas mal de choses à vous dire. Mais, je crois que c'est un moment un peu particulier pour vous et beaucoup pour moi, car je retrouve la chaleur et le plaisir d'être tous ensemble.

Je voulais remercier très chaleureusement les administrateurs pour leurs présentations claires et précises concernant l'état du gibier dans ce beau département de Gironde.

C'est avec un plaisir immense, mais aussi avec humilité, que je m'adresse à vous aujourd'hui. Un plaisir, car cette Assemblée générale est un moment précieux où nous partageons ensemble notre engagement, notre passion, notre force. Mais aussi avec beaucoup

d'humilité, car aujourd'hui, je porte en moi le poids de toutes ces années de luttes, d'actions, mais aussi de réussites et de victoires, que nous avons obtenues ensemble.

Ces dernières semaines, lors de huit réunions de secteur qui m'ont amenées à sillonner notre territoire, j'ai eu la chance de rencontrer plus de 350 d'entre vous. Ces rencontres ont toujours été une source de motivation. Nous avons traversé des épreuves, certes, mais également fait preuve d'une résilience remarquable, d'une détermination sans faille. C'est grâce à votre engagement constant et à votre passion partagée que nous avons pu surmonter les difficultés et avancer ensemble. Pour cela, je tiens à vous remercier du fond du cœur.

L'année cynégétique qui se termine a été marquée par plusieurs contentieux qui ont secoué le monde de la chasse, touchant le gibier migrateur qui est l'âme de notre pratique. Il y a notamment eu un contentieux au sujet de la chasse au gibier d'eau sur le bassin d'Arcachon, porté par une association contestant la chasse parce que nous sommes en zone Natura 2000. Ils ont perdu en référé au tribunal administratif de Poitiers. Nous attendons une décision au fond. Ils avaient attaqué plusieurs départements et, il est clair que s'attaquer aux zones Natura 2002 que nous avons défendues et sur lesquelles nous montrons bien que la pratique peut se dérouler… Nous attendons le jugement au fond avec une certaine inquiétude. Ensuite, il y a eu un autre contentieux adressé directement à Monsieur le Préfet lui enjoignant de retirer cette espèce de la liste des espèces chassables. On a même demandé à Monsieur le Préfet de retirer des espèces déjà fermées ou des espèces sous moratoire, ce qui montre quelquefois le sérieux du recours. Là-dessus, la procédure est toujours pendante. Nous en avons parlé avec les différents services de l'État ainsi qu'avec Monsieur le Préfet, et nous sommes tous convaincus qu'il y a un problème de forme. Et, je crois que dans le cadre du parc naturel marin où siège l'ACMBA et où je vais de temps en temps pour représenter la région – je parle sous le contrôle des élus du bassin que je vois ici - nous avons toujours été extrêmement productifs, compréhensifs. On supprime certaines zones… Mais, foutons-nous la paix un petit peu !

Je crois que l'image du bassin d'Arcachon, avec les pantalons rouges n'est plus comme cela. Le chasseur de tonne peut être tout aussi acceptable que celui qui fait du jet-ski au milieu des parcs. Nous continuerons donc à nous battre là-dessus.

Enfin, il y a ce contentieux sur la palombe pour lequel je risque d'être un peu long parce que je veux que tout le monde notamment nos interlocuteurs comprenne bien la finesse, la difficulté de cette chose-là. La directive 79 409 comme le dit son titre, avait été votée en 1979. Pour la petite histoire, en 79, l'Europe n'avait pas la compétence environnement. Elle a été recodifiée en 2009. Il s'agit de la même. Sur un sujet comme celui-ci, on ne peut pas se permettre de se diviser ou de raconter des histoires. Lorsqu'elle a été votée, cette directive permettait de déroger, sur certaines conditions, pour certaines espèces. C'était l'article 9, alinéa a, b et c. Permettre de déroger pour des pratiques qui ne rentraient pas dans le corpus normal à savoir le tir au fusil. Pour la chasse au filet, nous étions les premiers concernés pour plusieurs chasses : l'alouette au pante et la palombe au filet. La palombe au filet est une pratique qui se passe dans cinq départements en France, justifiant l'usage du mot « dérogatoire ». Peuvent pratiquer la palombe au filet : Les Landes, la Gironde, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et le Gers. C'était éminemment l'ex-Aquitaine, sur lequel

nous ajoutons le Gers. Des critères avaient été définis, notamment celui selon lequel la chasse au filet ne peut viser que des espèces dont la population est en bon état. La palombe ou le pigeon ramier au nord de la Loire sont désormais le gibier le plus prélevé en France.

Je salue, avec beaucoup de plaisir, le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que Jean SAINT-JOSSE. Quelle surprise !

Applaudissements.

J'en étais à l'état des populations de pigeons ramiers. Ils sont estimés à 5 millions d'oiseaux après naissance. Normalement, d'après la règle, il faut que le prélèvement soit inférieur à moins de 1% de la mortalité naturelle de l'espèce. C'est simple, il suffit de faire des formules. On vous a dit aussi de quelle façon étaient faits les prélèvements. En palombière, avec appelants filets, environ 100 000 oiseaux prélevés en Gironde et 10 000 oiseaux au filet. Le prélèvement est vraiment minime.

Le deuxième critère qui devait s'appliquer, c'est la sélectivité, le principe de confusion et les prises accessoires puisqu'on ne doit attraper au filet que des oiseaux ciblés (pigeons ramiers et pigeons colombins). Vous êtes nombreux à être allés en palombière et, lorsque vous êtes à la tirasse, le sol à 10 mètres, vous voyez ce qui est posé. Ce sont les palombes qui descendent… Donc, pour ces histoires-là, la sélectivité, lorsqu'on a regardé dans les archives de l'ONCFS, l'OFB, je n'ai pas trouvé de procédure pour des prises accessoires. Par conséquent, cette deuxième condition dans le cadre des dérogations de la directive est aussi remplie.

Ensuite, il y a un « c » qui est un peu bizarre à analyser : vous pouvez déroger à condition qu'il n'y ait pas d'autres solutions satisfaisantes. Mais quelles sont-elles ? C'est le tir au fusil. Mais, à ce moment-là, pourquoi avoir mis un principe de dérogation si l'on pouvait… ? Là-dessus, il y a un peu de Conseil d'État parce que cela fait longtemps que l'on tourne sur ce contentieux. Mais, la palombe, voilà ce qui nous permettait…

Alors, où en sommes-nous juridiquement à l'heure actuelle ? Manifestement, les ministres de l'environnement successifs de ces dernières années n'ont peut-être pas très bien fait le job avec la commission, en particulier, ils n'ont peut-être pas bien répondu à un avis motivé ou ont demandé des renseignements. Ou encore, cela a été fait de manière un peu légère. Maintenant, nous en sommes à la dernière étape où si l'État français ne répond pas ou mal, on défère devant la Cour Européenne de Justice. Pour l'instant, la greffe de la Cour européenne n'a pas encore enregistré de contentieux. De fait, nous sommes encore dans une partie que l'on peut appeler « négociée » ou « négociable ». C'est pour cette raison-là, du reste, que nous vous avons sollicité, tous les Parlementaires présents ici, autour de la table, et bien d'autres Parlementaires des départements concernés. Le Président de la Région a dégainé en premier, avec une délibération co-signée avec Jean-Luc, les Sénateurs, les Députés, etc. Par ailleurs, il y a eu une délibération dans les Landes. Tout le monde défend ! Une motion a même été votée à la quasi-unanimité en région Nouvelle-Aquitaine lors de sa dernière plénière. Maintenant, comme l'a dit Bernard LAURET, nous en sommes à solliciter les mairies à délibérer, avec une délibération qui n'enflamme pas le débat : aidez-nous !

Pensez-vous vraiment que l'Europe en ce moment n'a pas plus urgent à traiter que de venir chercher des noises à des chasseurs ? On va créer un sentiment anti-européen sur une bricole qui devrait être réglée. Merci, déjà, pour le soutien apporté par les personnes à la tribune et merci également à l'administration, Monsieur le Préfet, pour l'aide.

En revanche, dans le timing, je regardais la date, nous avons rencontré le cabinet de la ministre le 27 mars. Il y avait du présentiel et de la visio. Agnès PANNIER-RUNACHER a confirmé sa volonté de défendre cette pratique, que ce soit auprès du Président de la région Nouvelle-Aquitaine ou par questions écrites posées à l'Assemblée nationale. Elle a affirmé sa volonté de nous défendre. Elle a bien compris que cela pressait. Manifestement, le message n'est pas tout à fait descendu là où il devrait être. En revanche, pour l'OFB et la DEB, on avait l'air de leur parler un langage qu'ils ne comprenaient pas alors que cela fait des années que nous sommes là-dessus. On n'avait pas de documents, mais on les a envoyés. Pour ce genre de choses, nous sommes orphelins de l'ONCFS. Je l'ai dit l'autre jour au préfet du Lot-et-Garonne lors de l'Assemblée générale du Lot-et-Garonne : « *il faut absolument dire à Madame la Ministre qu'elle actionne un peu tous ses services* ». J'espère que ce n'est pas ça, mais j'ai l'impression : « *on va laisser glisser, puis on se défendra devant la Cour européenne de justice* ». C'est risqué. Ce que l'on peut régler avant est quand même un peu plus avantageux.

Solennellement, je le redis aujourd'hui aux politiques et représentants de l'État, nombreux dans cette salle, que nous avons renvoyé des documents sur les prises, le volume. Parce qu'on peut se demander ce qui se passe, mais j'ai également l'impression que ce n'est pas une grande priorité de la FNC. C'est au sud de la Loire, dans une région un peu tumultueuse de l'ex-Aquitaine, etc. Là-dessus, ils vont nous aider parce que, vraiment, la palombière est un symbole. Ce n'est même pas de la chasse, c'est de la culture. Lorsqu'on regarde un peu les documents du siècle encore d'avant, pourquoi chassait-on au filet ? Parce qu'on n'avait pas de fusil. C'est aussi simple que cela. On attrapait ce genre de choses.

Cette tradition, cette culture, cet héritage, nous ne pouvons pas le faire disparaître. En plus, les palombières - c'est un petit clin d'œil - sont souvent considérées comme le meilleur restaurant du coin au mois d'octobre. J'en vois certains sourires, voire qui se lèchent les babines. Ensuite, c'est un beau modèle de transversalité sociétale. Il y a le grand-père et le petit-fils. D'ailleurs, le grand-père y est toute l'année pour bricoler les couloirs, etc. En palombière, le SMICard côtoie le PDG et le chirurgien côtoie l'infirmier. C'est vraiment un mélange de notre culture, notre société. Et, je dis cela pour nos amis environnementalistes : dans les palombières, il y a souvent des chênes autour, et cela fait de la belle biodiversité forestière. Nous avons d'ailleurs fait travailler un étudiant sur la biodiversité autour des palombières.

Chers amis chasseurs, soyez convaincus que c'est notre dossier prioritaire du moment ! J'aurai honte d'aller à Bazas, Sophie, le jour où l'on ne peut plus aller en palombière. Je ne suis pas Président des Landes, mais je vais vous donner des arguments politiques. L'an dernier, il y avait une expérimentation pour la chasse aux alouettes au pante et au matole. Le préfet avait pris un arrêté et nous avons été sanctionnés par le tribunal administratif donc nous n'avons pas fait l'expérimentation. Les Landais l'ont faite. Les alouettes en prises

accessoires : 0 ; les matoles en prises accessoires : 20 %. Mais, je crois que la conclusion est simple. Arrêtons les matoles et mettons tous les efforts sur ce qui est défendable par rapport à la société et à nous, c'est-à-dire la chasse au filet. C'est plus facile à dire à Yvrac qu'à Mont-de-Marsan, mais je crois que dans ce genre de choses, il faut regarder la couleur et le nombre de cheveux.

On nous dit : « *l'étude sur la sélectivité n'avait pas été validée par l'Université* ». Non, mais la preuve du bon sens : 20 % au matole et 0 % au pante. Donc, c'est fait.

Voilà où nous en sommes sur ce dossier. En plus, cela a de lourdes conséquences si l'on arrête… En palombière, vous y êtes tous allés. Bien souvent, un peu comme Jacky, le paloumayre en chef s'use et son fils travaille. Il est marié et il a des enfants qui font du surf alors prendre des vacances du 15 octobre au 15 novembre, c'est un peu compliqué. Là aussi, on voit que ce savoir-faire générationnel est en train de s'effilocher.

J'en ai terminé pour la palombe : le message est passé et je suis sûr qu'il a été compris. À Bordeaux, ça porte !

D'autres menaces doivent nous amener à avoir une grande vigilance. J'ai entendu des discours très porteurs : la gouvernance centralisée parisienne, Bernard en a parlé, ainsi que le numérique. Moi, je ne suis pas un adepte du Smartphone. Je m'en sers à peu près. Mais attention ! Je m'adresse à vous, chasseurs, car je vois des procédures arriver. Aussi, j'espère que vous avez un cousin, un petit-fils ou un voisin qui est meilleur que vous pour la saisie des prélèvements. Cela ne m'arrive pas souvent, mais je suis content de percer le carnet lorsque je tue une bécasse. C'est plus jovial que prendre son Smartphone pour rentrer tout ça. Alors, bien sûr que pour se défendre il faudra des données. D'ailleurs, j'en suis convaincu. Nous avons travaillé sur un système de données en Gironde, avec un carnet d'enquête validé par l'ONCFS. Là aussi, je suis prudent. Certains disent que je suis trop vieux ou rétrograde, que je ne comprends pas, mais je dis « attention ».

Et puis, il y a cette tendance Jacobine qui s'installe. On l'a déjà vécu lors de la réforme de 2019 que nous n'avions pas votée, dont une quinzaine de départements du sud de Loire parce qu'on dit que l'on a encore une culture. On a perdu les communes limitrophes. Le chasseur de Dieulivol qui allait au lièvre avec son voisin du Lot-et-Garonne, devait traverser la route pour aller puis a dû prendre un permis national qui coûte quand même 100 € de plus. Qu'a-t-il fait ? Il a arrêté de chasser ! Lorsqu'on a 80 ans, que le chien meure… On essaie de saisir des moyens pour arrêter de chasser.

Dans la palombe, la palombière est importante.

Nous sommes des collecteurs de données, ici. Nous avons des réseaux. On sait envoyer des données brutes. Il y avait des réseaux à l'Office qui faisaient de la donnée traitée pour alimenter la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) qui alimentait ensuite le cabinet de la ministre. C'était le cheminement. L'OFB s'est mise en place et le grand perdant a été l'ONCFS, mais je ne suis pas nostalgique de mon passé en disant cela. Monsieur DIDON, vous lirez la dernière revue de l'OFB que l'on a reçu ces derniers jours. Je n'y ai pas vu le mot « chasse » ou « activité cynégétique », et cela me gêne beaucoup. Car, vous, chasseurs, vous

pourrez toujours faire des études, mais ce sera difficile de les publier parce que ce sera pris pour des études syndicales. Ils font des études, mais le résultat souhaité, c'est de pouvoir chasser. Voilà, comment ça se passe. On avait l'occasion d'avoir un organisme dédié qui publiait, etc. Lorsque je l'ai présidé, j'ai eu Christophe AUBEL, Allain BOUGRAIN-DUBOUR, etc., autour de la table. On était nombreux dans le Conseil d'administration et l'on faisait des compromis, des deals, et l'on avançait. Mais, c'est fini.

Nous, on est prêt. Dernièrement, nous avons reçu Olivier THIBAULT et sa Présidente de l'Office français de la Biodiversité. Je veux bien que l'on étudie toutes ces espèces. On est prêt à travailler avec vous parce que c'est la seule chose qui nous donnera le label scientifique qui nous permettra d'avancer. Mais, pour l'instant, nous sommes un peu en panne. Car, d'autres débats vont arriver, notamment sur le gibier migrateur. Si l'on n'a pas de quoi répondre, on ne sera pas bien. Madame Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO l'a bien compris et Olivier THIBAULT aussi. Ce n'est pas une opposition à cet établissement public. En plus, le premier Vice-Président est un chasseur ; Hubert-Louis VUITTON. Il faut qu'il s'occupe de nous, du gibier migrateur, qu'il pèse sur l'ordre du jour. Là-dessus, j'insiste !

Nous sommes encore, et de loin, la plus grosse Fédération de France en nombre d'adhérents et l'on fait le trou avec le second. Nous avons fait passer plus de 1 000 nouveaux permis cette année ; 1 027 exactement, avec une forte tendance pour la gent féminine. Ainsi, 13 % des candidats étaient des dames, ce qui ne peut que nous réjouir tant vous savez la caricature que l'on nous a collée. On avance dans le bon sens.

Le permis à 0 €, oui, cela vous coûte à tous ! C'est vous tous qui le payez. Je connais des Fédérations où, non seulement, il est payant ainsi que la formation… Il faut sortir de ça ! Donc, continuons à recruter et continuons à donner cette bonne image !

Enfin, le dernier message que je souhaitais faire passer, c'est bien évidemment celui de la sécurité. Cela a été dit : la sécurité est notre sujet prioritaire. La sécurité, c'est un drame. Et puis, je vois que la courbe des accidents mortels a remonté cette année, avec des auto-accidents. Malheureusement, il n'y a que des chasseurs qui ont perdu la vie. Une dizaine, c'est 10 de trop ! Je ne veux pas rentrer dans le système disant que l'on va tendre vers 0, car il y a toujours un risque. On va essayer de faire le mieux possible. Pensez systématiquement à nous solliciter en cas d'incident dans une société de chasse, car on convoque tous les adhérents pour faire le brainstorming pour rappeler les règles de sécurité.

Le partenariat que nous avons signé avec la gendarmerie l'an dernier, avec le général BARAS, pour nous aider dans la signalisation de nos battues, en particulier, nous donne satisfaction. Au bord de la route, le bleu fait plus peur que le vert donc cela fait ralentir. Ensuite, sécurité rime avec pédagogie. Le fusil chargé sur la banquette arrière, pour descendre vite, est sanctionnable. Et, davantage que l'étiquette décollée du carnet de bécasses. Là-dessus, je crois qu'il faut plutôt faire de la prévention. Pourquoi la sécurité ? Parce que nous avons 20 000 sangliers à prélever, avec divers titres. Donc, il faut s'y prendre. D'ailleurs, je suggèrerai au prochain Conseil d'administration de mettre dans leur schéma la casquette rouge. Pour l'instant, en battue, on doit s'habiller, mais la casquette rouge, lorsque vous allez à la bécasse dans des endroits un peu fourrés… Il y a des départements qui l'ont mise en place et cela permet de se repérer. Je pense que ce serait une belle action.

J’en arrive au bout… mais avant : deux petits clignotants orange et un clignotant vert.

Pour les clignotants orange, je regarde Benoît HERLEMONT, c’est le sujet de la SNAP ; la stratégie nationale pour les aires protégées, avec des pourcentages de protections fortes, un peu moins fortes, etc., et le tout courant qui ressemble un peu à la place du village puisqu’il n’y a plus rien à protéger. Là-dessus, nous sommes quand même un peu inquiets parce que notre territoire est d’une richesse importante en matière de biodiversité. Avant ton arrivée Nicolas, on a beaucoup parlé des travaux que nous faisons avec l’agence de l’eau sur les zones humides. Je suis convaincu que les premiers à être sollicités seront l’ONF, les propriétés de l’État, pour rentrer dans le dur, puis les propriétés du Conservatoire, les espaces naturels sensibles du département… Moi, je mets en garde : ne confondons pas protection et sanctuarisation ! Te souviens-tu, Jean-SAINT-JOSSE lorsqu'en campagne, tu disais : « *je dérange ou je perturbe ?* » ? Tu aimais faire ça ! Nous sommes donc vigilants parce que, souvent, dans ces espaces-là, c’est notre tissu qui entretient les zones humides, les lagunes, le reméandrage… Ce sont des zones magnifiques ! Ne nous les interdisez pas à la pratique, parce que je sens une tendance qui dit : « *on aura besoin des chasseurs quand il y aura trop de sangliers* ». Ah non ! Chasseurs et sangliers, oui, pour le service public, mais il faut aussi qu’ils y prennent du plaisir. Là-dessus, la Fédération de la Gironde joue le jeu. Je sais que Emmanuel ROBIN que je vois est assidu dans ce genre de situation et je sais aussi que Benoît HERLEMONT a toute notre écoute. Mais, pour l’instant, nous ne sommes pas prêts à signer « notre transformation statutaire ». Et puis, je regarde l’ONF aussi : si vous voulez que les pins poussent comme il faut, il ne faut pas que les plans soient ravagés. Donc, il faut que l’on puisse continuer à y aller. Et, les mots compliqués comme les RBD, RBDI, etc. : les élus ont leurs mots à dire !

Donc, prudence ! Nous nous en sommes bien sortis avec Natura 2000. La procédure contractuelle qui avait été mise en place nous a permis de garder la main. Nous sommes prêts à garder la main, mais, de grâce, ne nous enlevez pas nos plus belles choses.

Enfin, le clignotant vert, c’était pour l’agence de l’eau. Je vais le redire : nous nous félicitons du partenariat que l’on peut avoir sur les zones humides dont les bienfaits ne sont plus à démontrer, que ce soit en matière de stockage ou de qualité des eaux. Tout cela, il faut le faire.

J’avais un petit couplet pour Pachan : pour célébrer les 20 ans du Domaine de Pachan, nous organiserons une grande fête de la chasse et de la nature le 28 juin 2025. Cela nous permettra de remercier le préfet de l’époque, Christian FRÉMONT, qui avait fait de la gymnastique pour le permis de construire ainsi que pour des financements.

Nous avons la volonté de faire du Domaine de Pachan un lieu de sortie des Girondins. Lorsque l’on regarde la population métropolitaine – on n’est bientôt pas loin du million d’habitants -, et lorsque l’on regarde ce que nous avons fait sur la requalification de toutes ces zones humides, en partenariat avec l’ONF, qui était le maître d’œuvre. Nous avons contractualisé avec un éleveur pour entretenir tout ce territoire. Nous sommes en train de construire un observatoire financé par l’OFB, dans les critères de la biodiversité. Nous souhaitons en faire une sortie où l’on montre bien que le chasseur fait partie de la société.

Nous allons même travailler, peut-être, avec l'association Arbres et Paysages afin qu'ils viennent se joindre à nous sur le même site.

Je le dis souvent, et d'autres collègues plus capés que moi le disent aussi : ne nous battons pas contre la société, car on perdra. Il faut donc bien avoir conscience du besoin de partage. La société veut aller aux champignons – il faudra peut-être qu'ils portent un gilet eux aussi, on veut se promener, etc. Mais, allumer une guerre là-dessus, ce serait la perdre. Notre notion de partage doit être primordiale. L'accueil du grand public sur ce beau domaine doit nous permettre, je pense, de progresser en montrant que les Girondins, oui, ils sont chasseurs, mais oui, ils sont partageurs ! Oui, ils sont prêts à travailler sur les territoires ! Oui, ils sont prêts à créer des deals sur les sujets qui nous intéressent !

Le vivre ensemble dans la nature, mes amis, est un principe fondamental que nous devons préserver à tout prix. La nature, en vérité, appartient à tous : randonneurs, pêcheurs, et tous les amoureux de la faune et de la flore. C'est un bien commun, un trésor que nous partageons et il est de notre responsabilité, en tant que chasseurs, de pratiquer notre art de manière respectueuse et responsable. Chacun doit pouvoir cohabiter harmonieusement, dans un esprit de compréhension et de respect mutuel. Nous devons défendre notre place avec conviction tout en respectant celle des autres.

C'est donc avec un mélange de fierté et d'émotion que je me tiens devant vous aujourd'hui, après 28 années passées à la tête de notre chère Fédération des chasseurs. Mes collègues de l'époque s'appelaient Jean SAINT-JOSSE, André GOUSTAT et Michel AUROUX. Ces années ont été riches, parfois exigeantes, mais toujours marquées par la passion que nous partageons pour la chasse, pour notre environnement et pour notre héritage.

Lorsque j'ai pris la présidence il y a presque trois décennies, la situation de la chasse était bien différente. Aujourd'hui, nous devons expliquer, convaincre pour faire entendre notre voix. Le chemin reste encore semé d'embûches, mais nous avons posé tous ensemble, mes chers amis administrateurs, mes chers collègues, les bases d'une Fédération moderne. Les chasseurs, aujourd'hui, doivent être des acteurs à part entière de la préservation de la biodiversité et de l'équilibre des territoires. Nous avons prouvé nos compétences en Gironde. Le 30 juin, à la fin de l'exercice, je quitterai le Conseil d'Administration. Mon successeur reprendra une Fédération forte. Vous l'avez entendu, le Commissaire aux comptes l'a dit, nous ne sommes pas à la rue au niveau budgétaire.

Pour finir, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement sans faille. Je quitte cette fonction avec une immense gratitude et la certitude que ça durera.

Avant de quitter l'estrade, je tiens à remercier très chaleureusement et du fond du cœur, les personnes présentes ici.

Tout d'abord, Monsieur le Préfet, merci. J'ai vécu 9 préfets depuis que je suis Président : 3x9 = 27, cela fait 28 ans. Je suis à peu près dans le timing du Conseil des ministres du mercredi.

Rires.

J'ai débuté avec PEYRONE et FRÉMONT, très rapidement, puis IDRAC, DELPUECH, BUCCIO, etc. Cela s'est toujours bien passé. Ils sont quasiment tous venus à la palombière, et ceux qui ne sont pas venus ont été compensés par ceux qui sont venus deux ou trois fois. Donc, ils sont briefés.

Ensuite, Mesdames et Messieurs les Députés, Sénatrices et Sénateurs. Par moment, j'ai un peu de scrupules – pas trop quand même. Il me semble que je vous embête. Lorsque je vois les sujets que vous avez à traiter et que je viens vous embêter pour les alouettes au pante ou la palombière… Florent BOUDIÉ, Président de la commission des Lois, qui n'est pas là ce matin – il s'est excusé, je vous l'ai déjà dit - me dit : « *Je suis sur la loi Paris-Lyon-Marseille donc tu penses moins à Eynesse avec ses 600 habitants* ». Mais, il devait y être. Il le regrette beaucoup. Il vous envoie toute son amitié. J'espère que mon successeur continuera de vous solliciter de la même façon. Le jour où il arrêtera sera la preuve qu'on aura tout gagné. Malheureusement, je crois…

Ensuite, les Présidents de nos deux grandes collectivités : Alain ROUSSET, Président du Conseil régional et M. Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil départemental. Merci, Alain pour ta présence aujourd'hui et ton aide sans faille que j'ai évoquée avant ton arrivée notamment pour les dossiers de subventions ou qui ont à trait à l'eau. En plus, Alain pratique. Il est des nôtres : il valide son permis en Gironde, et il a un permis de pêche. Il coche toutes les cases. Donc, merci, Alain pour tout ce que tu as fait pour nous et tout ce que tu fais. Jean-Luc GLEIZE, pour le département, avec une succession difficile après Philippe MADRELLE qui aimait les chasseurs. Alors, je connais les conditions budgétaires que tu clames partout, de ton département en difficulté, mais regarde-nous un peu. Mets-en un peu moins pour les ENS et un peu plus pour nous, et ça ira comme il faut.

Rires.
Applaudissements.

Parmi les soutiens… Il n'est pas là aujourd'hui, mais on avait l'habitude d'avoir… à la DREAL, c'était un peu compliqué, mais avec Vincent JECHOUX, cela se passe bien. Il aurait beaucoup aimé être présent. Nous avons d'excellents rapports avec Vincent.

Ensuite, Virginie ALAVOINE, Directrice de la DRAAF. Il va falloir que vous alliez la voir pour les déchets de venaison.

Ensuite, la DDTM. Mon cher Benoît HERLEMONT, cela fait un moment que nous travaillons ensemble. Monsieur ESCAFRE, ça tourne, mais on garde le pilier. Ravi d'avoir tous ces échanges avec toi. Chacun dans son rôle, on ne peut pas demander tout et n'importe quoi. Il faut un arbitrage, mais les rapports avec la DDTM de la Gironde sont parfaits.

Nicolas ILBERT – tu transmettras à Élodie GALKO - je me réjouis de tout ce que l'on peut faire ensemble sur les zones humides. Une petite administration bien structurée où l'on ne remonte pas à Paris pour faire les arbitrages. C'est quand même plus facile. D'ailleurs, lorsqu'on remonte à Paris, c'est que ça va mal. Là-dessus, merci pour ton aide.

J'ai plaisir à voir Jean-Louis DUBOURG, ancien Président de la Chambre d'Agriculture. Je salue le nouveau aussi, M. Jean-Samuel EYNARD. C'est important de bien s'entendre. On parlait le même langage en plus : un céréalier, les dégâts de gibier… Il fallait quand même te surveiller un peu, mais cela fonctionnait pas mal. Une belle vie avec la Chambre d'Agriculture et ton Directeur, Thierry MAZET qui avait été à bonne école avant d'arriver chez vous.

Ensuite, Madame Frédérique HENRION, Directrice départementale de la DDPP. On ne vous voit que dans les sujets compliqués et non comestibles. Il est vrai que le blaireau ou ragondin, ce n'est pas fameux. Mais, vous avez bien compris l'importance que nous pouvons avoir à travailler ensemble sur toutes ces espèces.

Monsieur Emmanuel DIDON, Directeur régional Nouvelle-Aquitaine de l'Office français de la biodiversité, ne prenez pas mal tout ce que j'ai dit sur l'OFB. Vous l'entendez chaque fois que l'on se voit. « *Il rabâche, c'est le moment qu'il parte, hein ?* ».

Ensuite, nos amis forestiers et j'en vois : Pierre MACE, Bruno LAFON… Je salue la collaboration de grande qualité que l'on peut avoir avec Éric DUMONTET, Secrétaire général du SYSSO. Je vois également le GDS avec qui l'on travaille.

Je suis un peu long, mais c'est parce que j'ai un peu la boule...

Madame PERTHUISOT, Directrice interdépartementale de l'ONF et Monsieur Éric CONSTANTIN, ex-directeur régional de l'ONF, et Vincent pour l'intérim. Avec l'ONF, je te promets, Éric, j'ai reconnu une façon de faire. Cela vous engage sur le successeur, Madame PERTHUISOT. On est un peu particuliers, mais je crois que nous avons amené la chasse à voir l'ONF comme un partenaire et non comme un opposant. Cela a été la mission que nous avons menée tous les deux. Sébastien cautionne.

Enfin, merci à vous toutes et tous, et à très bientôt sur le terrain pour les travaux pratiques.

Merci.

À l'issue de l'allocution du Président, l'ensemble des participants se lève et applaudit chaleureusement.

- ✓ Discours des Politiques

  - Bernard LAURET, président de l'Association des Maires de Gironde

Monsieur le Préfet,
Cher Président, cher Henri,
Mesdames et Messieurs dans vos grades, fonctions et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Cher Henri, c'est toujours un plaisir pour moi d'assister à cette Assemblée générale des Chasseurs de la Gironde ; un moment très important surtout pour vous et pour nous, les élus, afin de vous retrouver. Il y a pas mal de Parlementaires qui sont là, mais, vous dire ô combien nous sommes à vos côtés, parce que vous défendez aussi nos territoires. Et, la

passion que vous avez pour réguler le gibier sur ce département ! Je suis d'ailleurs l'un des vôtres : j'ai ma carte et je reçois votre revue. Je ne pense pas que ce soit le Président de notre département, Jean-Luc qui est parmi nous aujourd'hui qui va contredire mes propos en parlant du Jacobinisme.

J'ai bien lu ton article, Henri. Il faut nous laisser vivre sur nos territoires. Il faut nous laisser vivre dans nos départements. Ce que l'on veut nous imposer d'en haut, malheureusement, sur certains départements, ce n'est pas applicable. Nous devons pouvoir être autonomes. C'est ça le gros souci. Je sais que Monsieur le Préfet est là et il connaît mes propos. Le bien-vivre ensemble, c'est surtout cela qui est important.

J'ai participé à la manifestation au nom de mes collègues Maires sur l'alouette, à Ludon. Maintenant, il faut se battre pour la palombe ! Car, si l'on parle des filets, que seront les pylônes demain ? La problématique est là ! Lorsque j'assiste aux réunions des pêcheurs, il n'y a plus de lamproie ni d'alose. Il n'y a plus rien. On interdit tout et l'on ne regarde pas avant pourquoi on interdit. La problématique est là !

Je ne vais pas être très long, je suis très heureux d'être parmi vous. Je ne sais pas de quoi demain sera fait, mais comme l'a dit Henri, il y a des échéances en 2026, mais j'espère de tout cœur vous retrouver les années suivantes.

Applaudissements.

- Hervé GILLÉ, sénateur de la Gironde

Bonjour à vous toutes et tous,

On va essayer de raccourcir un peu les propos, mais je voudrais saluer la tribune particulièrement bien fournie, avec Monsieur le Préfet, mes collègues Parlementaires, les services administratifs déconcentrés, la présence, bien sûr, d'Alain ROUSSET et de Jean-Luc GLEIZE, la présence également de Jean SAINT-JOSSE qu'il faut souligner, la présence de mes collègues départementaux et, comme cela a été dit, les filières qui sont aussi partenaires, Bruno LAFON, la Chambre d'Agriculture… J'essaie un peu de raccourcir pour aller à l'essentiel des propos.

Cette Fédération se porte bien. Elle se porte même très très bien. Elle a quand même une dynamique en son sein, une capacité absolument incontournable et l'on a bien compris l'enjeu du débat sur le maintien de son autonomie et cette volonté de centralisation que nous suivrons au plus près. La question de fond est toujours la différenciation. J'ai toujours insisté là-dessus.

Comment reconnaître les différences territoriales ? Comment les apprécier ? La chasse à la palombe - j'y reviendrai – est sans doute un élément absolument déterminant.

Il faut également retenir un point intéressant : les 1 030 permis délivrés. Ce n'est pas rien ! Cela montre que la dynamique est toujours là et que la capacité de l'accompagnement, y compris de l'ensemble des équipes, est véritablement au rendez-vous.

Les actions que vous avez pu mener ont été parfaitement synthétisées, avec des actions de prévention, de gestion des milieux notamment dans les zones humides. Et, tu le sais, Henri, et vous le savez aussi, j'essaie justement de consolider ces sujets notamment à travers ce que l'on appelle la GEMAPI ; la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Aujourd'hui, la stratégie des eaux pluviales, en lien avec les communes et les communautés de communes, participe aussi à l'équilibre du territoire. Il nous faut, aujourd'hui, tous ensemble, développer ces milieux, avoir cette stratégie de relâchement des eaux pour faire en sorte que nos zones humides se portent mieux et dans les meilleures conditions.

L'approche que vous avez aussi développée en matière de capacité à produire de la donnée de zones d'observation donne véritablement de la crédibilité à l'action d'une Fédération comme celle de la Gironde. Tu as raison, c'est aussi à partir de ces éléments-là, ces éléments de crédibilité que l'on objectivise un certain nombre de sujets, que l'on objectivise un certain nombre de débats pour démonter ces éléments au plus haut niveau.

Et puis, il y a aussi l'approche sanitaire, avec la problématique des zoonoses, la tuberculose bovine et le rôle que vous jouez aussi à ce niveau-là et qui est particulièrement important. Là-dessus, il y a toujours un travail conséquent qu'il faut essayer de mener avec les ACCA, en relation avec les communes et les communautés de communes, car un certain nombre de néo-ruraux ne vous connaissent pas suffisamment. Aujourd'hui, il faut faire de la pédagogie pour montrer l'intérêt de vos interventions. L'intérêt également de pouvoir agir sur les territoires en parfaite complémentarité avec les différents usages. C'est un sujet en soi, mais il faut l'expliquer, l'accompagner et renforcer véritablement ces relations à tous les niveaux.

Pour brosser différents champs, il y a bien sûr le travail que vous faites sur la protection du petit gibier au printemps et le suivi des grands gibiers (le chevreuil, bien sûr, le cerf, etc.). Et, comme cela a été souligné avec les débats conséquents sur le sanglier aujourd'hui, avec ses 20 000 prélèvements qui montrent aussi – nous le voyons aussi sur le terrain - le travail et l'engagement permanent que vous avez notamment le week-end pour réussir à faire ces chasses de régulation. Si vous n'étiez pas là, qui le ferait ? Il faut donc avoir cette volonté de reconnaissance, avec des enjeux financiers loin d'être négligeables. Il faut le souligner !

Concernant la palombe, l'essentiel a été dit. Vous le savez, nous sommes à vos côtés. Mais, s'il y a bien un message à essayer de faire passer, c'est le fait d'avoir une volonté transpartisane et collective pour vous défendre le plus loin possible. Nous nous engageons aussi derrière cela. Il ne s'agit pas d'avoir des effets de manches à son propre niveau. Il s'agit aujourd'hui de jouer collectif pour être le plus incisif possible et le plus en soutien possible, sur le plan national, bien sûr, mais c'est aussi un combat qui doit se mener au niveau européen. Il faut aussi mobiliser les Députés à l'échelle européenne. C'est ce que nous faisons notamment avec notre Député européen dans les Landes, Éric SARGIACOMO, pour essayer de mobiliser au plus près sur ces éléments-là.

Pour terminer, je voudrais justement dire que nous attendons l'Europe aujourd'hui dans des enjeux absolument majeurs. Nous le ressentons tous : la guerre en Ukraine, bien sûr, la réflexion autour d'une défense européenne, les réponses autour du chaos économique que Donald TRUMP est en train de provoquer. Il nous faut une Europe plus forte, à tous les

niveaux ! Mais, a-t-on vraiment besoin d'une Europe qui vient nous chercher sur la chasse à la palombe au filet ? Je ne pense pas que ce soit le débat du moment. Il faut le dire très net ! On a besoin d'une Europe puissante, mais pas à ce niveau-là.

Applaudissements.

Vous m'avez bien compris, le débat est bien de dire que nous attendons une Europe forte, mais pas forcément sur ces sujets.

Henri, je vais conclure pour ne pas être trop long et que chacun puisse s'exprimer. Au-delà des liens amicaux que nous avons su nouer – je peux vous dire que l'animal est quand même difficile à amadouer parfois, mais quelque part, il juge sur la bête – je voudrais vraiment t'exprimer mon profond respect. Très sincèrement. Tu as une capacité d'écoute et de médiation absolument remarquable. Dans le moment présent, dans les moments que nous vivons, ces capacités sont absolument essentielles. Les Politiques aujourd'hui, nous sommes parfaitement lucides. On sait très bien comment le citoyen nous regarde, mais ce qu'il méconnaît parfois, c'est toute l'énergie nécessaire pour accompagner les sujets, créer les médiations et les faire avancer intelligemment. Tu as toujours été au rendez-vous sur les sujets absolument essentiels. Je peux en témoigner dans ce que j'ai pu vivre avec toi. Tu as une parole claire où les métaphores sont souvent plus explicites que les longs discours. Tu nous l'as encore prouvé en intervenant tout à l'heure.

Bien sûr, on aura le plaisir de se retrouver à la fête de la chasse au Domaine de Pachan le 28 juin, mais je voulais vraiment souligner ce profond respect, cette amitié que je peux avoir avec toi et cette profonde reconnaissance.

Le livre est loin d'être fini, mais cette page qui se tourne est sans doute l'une des plus belles, des plus riches et des plus révélatrices de ta profondeur humaine.

Merci Henri.

Applaudissements.

On te remettra la médaille du Sénat avec Laurence HARRIBEY. C'est un modeste cadeau, mais il est vraiment en toute sincérité.

Merci.

Applaudissements.

- Jean-Luc GLEIZE, président du département de la Gironde

Pour gagner 3 minutes, cela ira beaucoup plus vite, je vais vous saluer toutes et tous.

En ce qui me concerne, je voudrais partir d'un souvenir assez ancien : la première palombière où je suis allée, là où chassait mon père. Dans cette palombière qui s'appelait *La Ganit*, mon père qui était ouvrier, chassait avec le contremaître de l'usine ainsi qu'avec le propriétaire de la parcelle qui était lui-même le propriétaire de la scierie. Ce que tu disais

tout à l'heure, Henri, est très juste : les générations et les milieux sociaux se mêlent dans les palombières. C'est toujours le cas aujourd'hui. Cette réalité est fondamentale parce qu'elle contribue à bien d'autres choses que la simple question de la chasse elle-même.

En gascon, *La Ganit* signifie l'affamée. Je ne sais pas si c'était le matin, la petite balade à l'aube pour monter les appeaux, ou si c'était la tranquillité générale que l'on avait au paloumayre, mais, en tout cas, la ventrèche était plutôt la bienvenue rapidement le matin, voire les tricandilles, que l'on faisait revenir sans oublier le tourin que l'on préparait pour le midi. Tout cela démontre bien que la chasse à la palombe va au-delà de l'acte de chasse en lui-même. C'est notre culture, notre art de vivre. Un partage social et générationnel. C'est une transmission aussi. La question se pose aujourd'hui – tu l'as évoquée. C'est notre identité et, quelque part, notre supplément d'âme, ici, en Gascogne.

Aujourd'hui, en Europe, on veut remettre en cause ce qui fait précisément ce supplément d'âme, en nous parlant de la chasse aux pantes et donc en laissant la chasse au fusil libre alors que les prises au pante sont limitées. Mais, il y a pire que cela ! Je ne sais pas, Henri, si tu connais cette anecdote, mais tu as connu Jean SANGO. Dans les années 80, il avait fait venir Huguette BOUCHARDEAU, Première ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, dans sa palombière à Captieux. Il l'avait fait venir parce que dans la technostructure parisienne, on lui expliquait qu'en fermant les pantes des palombières, on prenait tout, notamment les petits oiseaux. Il l'avait donc fait venir une journée et elle avait découvert, à sa grande stupéfaction puisque ce n'était pas ce qu'on lui disait, qu'en réalité, les filets des palombières permettaient de prendre les palombes, mais pas les petits oiseaux. C'est dire à quel point, depuis déjà plus d'une quarantaine d'années, il y a des formes de représentations qui perdurent et contre lesquelles il faut impérativement lutter. Tu le disais tout à l'heure, aujourd'hui, nous avons des éléments, des arguments factuels, pour démontrer que la chasse à la palombe doit pouvoir continuer au pante sans aucune difficulté. Il faut continuer à nous battre pour faire entendre notre voix, la voix des paloumayres, ici, au national, en France puisque c'est aussi par le ministère que les choses doivent passer, mais également en Europe.

Cette voix forte, c'est la tienne, Henri. Celle que tu as portée durant toutes ces années à la Fédération de Chasse de la Gironde. Tu es la chasse, Henri. C'est toi qui l'incarnes depuis des dizaines d'années. C'est toi qui portes la parole avec la force et la capacité de conviction que l'on te connaît, aussi avec la façon de Gasconne dont on te connaît. Henri est quand même le seul type qui peut vous amener à penser que ce que vous êtes en train de lui dire pour le convaincre n'est en fait pas la vérité, que c'est sa seule vérité à lui qui compte. C'est quand même quelque chose d'assez extraordinaire. J'ai rarement vécu cela. En plus, il le fait toujours avec le sens de l'humour, la capacité à glisser le bon argument au bon moment. En tout cas, tu as toujours cette force de conviction que tu as portée et qui a défendu la chasse depuis des années.

Tu l'as relevé tout à l'heure avec beaucoup d'humilité : tu as su organiser et fédérer dans cette première Fédération des Chasseurs de France. Je voudrais insister là-dessus parce que la qualité de cette Fédération et l'ensemble de celles et ceux qui sont autour de toi le démontrent. La qualité de cette Fédération, c'est ce travail au long court que tu as accompli pour faire en sorte qu'elle aille bien au-delà de la question de la chasse. En fait, de tout ce

qu'elle implique en matière d'éléments supplémentaires. Tu as donné du sens à la chasse ! Certes, elle est importante en tant que telle, mais tu lui as donné des valeurs ; la valeur d'une chasse populaire. Tu le déclares encore aujourd'hui dans la presse : la Fédération dans laquelle la chasse coûte le moins cher. Tu as voulu qu'elle reste populaire et c'est fondamental.

Tu as donné la dimension environnementale. J'ai le souvenir, à Captieux, il y a quelques années, de chasseurs qui ont remis des lagunes en eau et qui ont su contribuer à l'amélioration environnementale. Il faut sans cesse le répéter. Les plus sensibles à l'environnement naturel et les plus sensibles à la biodiversité autour d'eux, ce sont les chasseuses et les chasseurs parce que ce sont elles et eux qui sont précisément et au quotidien dans l'environnement naturel.

Enfin, tu as donné une dimension sanitaire ; une dimension essentielle pour la santé publique. On a vu tout à l'heure – c'est Alban qui a porté le rapport – ô combien cette dimension est également fondamentale dans l'action de chasse.

Tu es passé d'une tradition - toujours revendiquer, toujours défendre - à un acteur majeur de la société qu'est aujourd'hui la Fédération de Chasse de la Gironde. Et puis, tu es aussi le Médoc, disons-le. Même si tu aimes toute la Gironde, tu es le Médoc que tu incarnes fortement. Ce n'est pas un hasard si Pachan est aujourd'hui ce Domaine fortement reconnu pour la Fédération. Tu es le Médoc aussi dans tout ce que tu portes y compris au travers du Parc Naturel Régional du Médoc, ce qui démontre d'ailleurs cette capacité à être à la fois Président d'une Fédération de chasse et Président d'un parc naturel.

J'ai envie de finir en te disant, Henri, que tu es tout simplement la Gironde. Tu incarnes aussi ce à quoi nous sommes attachés, ici, en Gironde. Je veux te dire mon admiration, ma reconnaissance et l'émotion de t'entendre aujourd'hui à l'heure où tu vas passer la main. Bien évidemment, tu resteras un acteur majeur d'une autre manière, sans aucun doute.

En tout cas, je veux en profiter pour te remettre la médaille du département de la Gironde que tu as bien méritée.

Applaudissements.

- Pascale GOT, députée de la 5e circonscription de la Gironde

Bonjour à toutes et à tous,

Je salue Henri et l'ensemble des interlocuteurs.

Cela doit être la 16e ou 17e Assemblée générale de la chasse à laquelle j'assiste. Très sincèrement, je ne vais pas vous redire ma conviction, la défense, en tant que Vice-Présidente du groupe chasse à l'Assemblée Nationale. Je l'ai dit maintes et maintes fois. Surtout, c'est la dernière Assemblée générale d'Henri, donc j'ai choisi un petit écrit.

« *Tu me demandes pourquoi je chasse […]. Je chasse parce que ma pratique est inscrite dans un amour profond de la nature […]. Je mange la forêt.*

Et cette passion qui m'anime, cette soif de sauvage […] est oubliée par les Hommes empilés les uns sur les autres dans les villes. Et il y a parmi eux des gens qui voudraient que je disparaisse. Qui voudraient que le monde ressemble à la seule conception qu'ils en ont.

Mais je suis en résistance. Je veux que tu voies la beauté de ce que nous sommes, bien au-delà des mensonges et des manipulations. Que tu vois, ces heures que je vis dans la nature […], ces heures de silence […]. Ces heures sont un souffle de vie. Ces heures sont les mêmes depuis la nuit des temps. C'est mon dernier refuge […], les règles y sont claires et les règles y sont simples.

L'Homme a sa place dans cette nature, du moment qu'il respecte ces règles […]. La chasse n'est pas une destruction […]. Je me battrai jusqu'au bout pour écarter les viandards, les imposteurs […] de ma belle chasse, parce que je ne permets à personne de s'y essuyer les pieds.

Tu vois, je veux qu'on la laisse tranquille ma belle chasse, loin de leurs mondes en carton, loin de leurs idoles numériques qui dégueulent une bien-pensance étriquée. Pendant qu'ils font ça, je suis dans les bois […]. Je cours après mon ancêtre, celui qui plantait ses yeux dans le même ciel que le mien et qui m'a légué ma nature […].

La chasse relie les hommes depuis la nuit des temps et il ne suffit pas d'y substituer […] le sale d'une société […] pour lui retirer sa beauté. Tu as compris. Je chasse, et c'est aussi un acte de résistance, et c'est peut-être le dernier bastion à défendre […].

Ma vie est inscrite dans la ruralité, tu comprends ? Dans ce monde vaste où les gens voient la terre, les éleveurs, les agriculteurs et les habitats façonnés par la main de l'homme. Les images de ce retour aux sources […] moi, je les vis. Et dans cette nature que j'occupe, dans ce coin de planète où l'on m'autorise à respirer, je continuerai à traquer le sauvage […] parce que c'est bien la part la moins tordue de nos existences. »

Ce n'est pas de moi. Il s'agit d'un texte de Baudouin de SAINT-LÉGER que j'ai trouvé vrai, juste. Il montrait que la chasse peut faire aussi de la belle prose.

Merci, Henri, de l'avoir incarnée. Merci beaucoup.

Applaudissements.

- Sophie METTE, députée de la 9e circonscription de la Gironde

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, bonjour,

Vous l'aurez compris après la prise de parole d'Henri et l'instant de ma collègue, c'est un peu difficile pour moi. J'irai droit au but.

Tout d'abord, remercier plus que chaleureusement, Henri SABAROT pour tout le travail qu'il a fait durant toutes ces années ; 28 ans, c'est plus qu'un engagement, c'est un sacerdoce pour la chasse ! Pour cela, un grand merci. Et, félicitations pour le travail accompli parce qu'il

y a quand même eu énormément d'avancées sur ce sujet qui, aujourd'hui, est presque devenu un sujet de société pouvant cliver nos concitoyens. Je crois que tu as été la cheville ouvrière pour que le lien existe toujours entre les chasseurs et la société en général.

Je voulais particulièrement te remercier à l'occasion de ta dernière Assemblée générale, mais je souhaite aussi bon courage à celui qui prendra ta suite parce que cela va être un gros travail pour arriver à te remplacer et continuer de faire avancer ce sujet.

Te féliciter également pour le travail que tu as accompli sur la sécurité, le sanitaire, l'amélioration environnementale, avec la protection des zones humides, la remontée des données – important pour avoir des données scientifiques afin de mieux réagir dans toutes les strates administratives et ministérielles.

Ce que je pense aujourd'hui, c'est que le chasseur est indispensable. Vous avez aussi parlé des battues et de la régulation. Depuis Paris ou les Métropoles, la régulation est peu de choses. Les gens ne réalisent pas alors que c'est un véritable travail dont on a tous besoin pour nos agriculteurs et nos sylviculteurs. C'est non négligeable. Je pense que la population ne se rend pas compte de l'engagement des chasseurs parce que tous les samedis on les voit sur les bords des routes, qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il vente où qu'il neige. Un grand merci pour ce que vous faites !

Je ne pourrais pas terminer sans parler de la chasse à la palombe, bien sûr. Vous savez que c'est un véritable engagement pour moi. Il n'y a aucun souci. J'habite Bazas et il est vrai que cette chasse est notre tradition. C'est notre culture, notre art de vivre. Il n'est donc pas envisageable que cette chasse puisse s'arrêter un jour. Vous savez qu'une question a été posée au Gouvernent par Geneviève DARRIEUSSECQ et que la ministre a répondu en faisant preuve d'une certaine volonté pour défendre cette chasse. Croyez bien, très sincèrement, qu'avec mes collègues Parlementaires présents et absents, nous travaillerons pour faire perdurer cette chasse qui est très chère à nos cœurs comme ont pu le dire mes prédécesseurs à cette tribune.

Je vous souhaite une belle Assemblée générale et une belle chasse en perspective, surtout la chasse à la palombe.

Bonne journée.

Applaudissements.

- Alain ROUSSET, président de la région Nouvelle-Aquitaine

Cher ami,

Je me suis permis de venir avec l'un de nos collègues chasseurs, un peu pêcheur, parce que je pensais, et cela m'avait été suggéré par les équipes, que pour le départ de cette responsabilité tri décennale, Henri, il fallait que Jean SAINT-JOSSE soit là. C'est une histoire à trois, entre nous, et ce sont des souvenirs incroyables. D'abord, parce que je dois dire et rappeler que si j'ai été élu Président du Conseil Régional en 1998, c'est par la fermeté de CPNT des chasseurs d'Henri SABAROT et surtout de Jean SAINT-JOSSE. Je voulais le redire

devant vous ici : CPNT et Jean SAINT-JOSSE n'ont pas cédé aux sirènes qui nous auraient emmenés bien loin de notre histoire politique. Je veux donc leur redire, notamment à Jean et Henri, ma fierté de ce que je vous dois, et ce que la démocratie doit aux chasseurs et à CPNT.

Ensuite, cela a été une relation de complicité, parfois un peu roborative, et de bons vivants. Je dois avouer aussi ces souvenirs, dans mon bureau, parfois à 4h du matin, à l'armagnac – mais tout le monde le sait, certains d'entre vous y sont passés - et ces échanges. Je lançais et je continue à le faire, de grands projets scientifiques. Vous les avez chaque fois soutenus. Si vous n'aviez été là, nous n'aurions pas aujourd'hui le plus bel institut scientifique sur la vigne et le vin à l'heure du réchauffement climatique et des attaques sur notre vignoble, et plein d'autres dossiers. Cela a été de très bons moments. D'abord parce que vous étiez là aussi pour m'alerter sur un certain nombre de dossiers concernant l'aménagement du territoire ; ces petites pièces qui, les unes aux autres, font que l'on a préservé nos espaces chassables et pêchables. Henri, tu as associé la biodiversité à la chasse. Je regardais notamment le document de la Fédération sur le petit gibier et les cultures dédiées.

Henri a des responsabilités à l'Agence de l'eau dont je salue la Directrice générale - très présente sur le terrain, chère Élodie - et son Directeur régional. Tu as pris des responsabilités à la Région, Henri, puisque tu présides le GIP Littoral et tu es responsable de la forêt, avec des politiques que nous menons, parfois à rebours de ce qui a été fait des années 60' aux années 80' ou 90', à une époque où il fallait sortir l'eau alors qu'il faut désormais la garder. On reméandre dans la sylviculture, mais aussi dans l'agriculture. Les Parlementaires ont évoqué ce point important sur les zones humides. À l'heure où il n'y aura plus de neige, ni dans le Massif central ni dans les Pyrénées (nos deux châteaux d'eau), il faudra trouver d'autres éléments. J'ai retrouvé et accueilli avec beaucoup de plaisir le Préfet coordonnateur du bassin, cher Étienne, avec ce que nous avions commencé à faire et que nous continuerons aujourd'hui.

Je ne vais pas revenir sur ce qui a été dit et bien dit précédemment. Je ne vais pas vous reparler de la palombe. Elle niche chez moi.

Vous parlez d'autres choses… Vous savez, là où je suis, au cœur de l'action de la chasse, mais je voudrais, à la fois par ce compagnonnage, par tes convictions et en même temps, en sachant aussi innover, évoluer – on ne gagne pas contre la société, bien entendu. Tu as évoqué également un problème qui me tient beaucoup à cœur : le défi sanitaire que nous avons, notamment dans l'élevage et pour l'agriculture, et qui concerne les migrateurs, la migration, tous les travaux que nous faisons pour accompagner la recherche sur les vaccins, les soins aux animaux.

Je voulais, avec et en présence de Jean SAINT-JOSSE, te remettre, Henri, ce qui est le cadeau de la région que l'on remet aux personnalités qui quittent leurs responsabilités : un makila.

Applaudissements.

- Jean-SAINT-JOSSE

Chers amis, bonjour,

Je n'avais pas prévu de me trouver ici. Mais, avec la complicité de notre ami Alain ROUSSET, il a pensé avec le Conseil d'Administration, que ce serait une bonne chose de venir voir Henri parce qu'il allait quitter ses fonctions.

Je ne peux pas te remettre de médaille, je n'en ai pas.

Rires.

Je te remets mon amitié. Pour nous, je pense que c'est la chose la plus importante au regard de toutes ces années menées à nous battre.

Je ne vais pas faire un discours, je vais vous dire une seule chose : il faut arrêter ! On a deux textes qui nous empoisonnent la vie ; la directive 79 et la directive de 92 sur les habitats. Il faut les modifier ! Que l'on ne nous enquiquine pas, à toujours nous dire : « on est avec vous », « on est pour vous », etc. Modifions !

Applaudissements.

Ce n'est pas compliqué, c'est clair ! Lorsqu'on a été députés à CPNT, on avait proposé la modification de la directive 79 qui nous empêchait de chasser les migrateurs comme on veut les chasser. Ah, ils étaient tous pour nous. Manque de chance, cela n'a pas été le cas lorsque cela a été voté. Double langage… Alors, ça suffit ! Ou, il y a une autre solution que l'on peut demander au Gouvernement français : intégrer une dérogation pour les états membres dans le texte. Lorsque les migrateurs partent de Norvège pour aller au Maroc, on n'a pas tous la même culture pour traverser l'Europe. Donc, on fait une dérogation, et pour la France, afin de maintenir la culture de la chasse à la palombe, les matoles, etc.

C'est simple, non ?

Alors, on a peut-être un problème. Si mes souvenirs sont bons, il y a 36 000 communes en France dont 30 000 ont moins de 2 000 habitats. Le reste représente 20 % du territoire. Nous sommes sur 80 % du territoire et nous avons 20 % d'individus, et les villes ont 20 % de terrain et 80 % de personnes, ce qui veut dire qu'il y a 80 % d'électeurs d'un côté et 20 % de l'autre. Cela signifie que c'est nous, les 20 %, qui avons les territoires et qui devons entretenir ce territoire pour que les autres viennent. On devrait avoir un plus, mais, on ne l'a pas. On a fait de la politique donc on sait ce que c'est de voter. On promet… Mais, il faut arrêter de promettre. Il faut faire !

Messieurs les élus, Monsieur le Préfet, si vous pouvez transmettre au Président de la République, cela nous aiderait. Je l'ai rencontré, il m'a dit qu'il me connaissait, mais cela ne me suffit pas.

Rires.

Il y a deux solutions, soit on remet sur le tapis, à l'Europe, la modification de la directive 79, parce que c'est celle-ci qui est néfaste, pour nous permettre de chasser comme on le fait et

d'une manière logique… Que se passe-t-il aujourd'hui ? Si l'on dit aux 80 % dans les villes de tuer les petits oiseaux avec un fusil, c'est sûr que ça ne peut pas fonctionner. On est autre chose que ça ! Il y a donc la solution de modifier cette directive, et que les partis politiques se bougent pour convaincre leurs propres députés.

Applaudissements.

Mais, c'est insuffisant parce qu'il faut rassembler les Européens. Moi qui suis allé au Danemark, en Allemagne, en Angleterre, en Grèce, en Italie, en Espagne, etc., pour essayer de constituer des équipes de chasseurs pour être candidat, on n'y est pas parvenu. Il faut relancer la chose ! Le problème est simple. Aujourd'hui, pour nous, ce n'est pas compliqué.

Allez, au turbin ! On y va tous ensemble et l'on ne nous promet pas, on le fait ! Et lorsqu'on aura ça, on sera tranquille !

Applaudissements.

Je ne vais pas vous en dire davantage. Une fois que l'on a réglé cela, tout est réglé.

Rires.

On s'est compris.

Henri, c'est avec le cœur gros que, moi aussi, je suis ici pour te voir partir. Mais, je pense que lorsqu'on a des mandats, qu'on y passe du temps et que l'on consacre une vie ou une partie de la vie, il faut savoir s'arrêter. Je l'ai fait avant puisque je suis resté 40 ans en place ; c'est une vie aussi. Je pense qu'il vaut mieux partir que se faire virer.

Rires.

Là, cela voudra dire qu'on remplit ce qu'attendaient nos électeurs et s'ils attendent quelque chose d'autre, ils le feront avec quelqu'un d'autre. Cela étant, je te souhaite une belle retraite en famille. Tu la mérites amplement. Et, que tu prennes beaucoup de gibier.

Sois prudent, pas trop quand même.

Bonne retraite et bon courage.

Applaudissements.

- Étienne GUYOT, préfet de la Gironde

Monsieur le Président, mon cher Henri,

Je voudrais naturellement saluer la représentation nationale, Députés et Sénateurs qui sont là, les exécutifs des collectivités, le Président de la région, mon cher Alain, le Président du département, cher Jean-Luc, Monsieur le Maire d'Yvrac qui nous accueille, le Président de l'Association des Maires, cher Bernard, l'ensemble des élus, régionaux, départementaux,

communaux et intercommunaux, l'ensemble des membres du bureau, les administrateurs de la Fédération et l'ensemble de la Fédération, tous les services de l'État qui sont présents – je ne vais pas les citer à nouveau, mais je les remercie d'être là.

Vous dire tout simplement que je suis là avec beaucoup de plaisir. Beaucoup de plaisir parce que je viens à double titre. D'abord, en tant que Préfet de ce département – le plus grand de France -, de cette région – la plus grande région de France, de la plus grande Fédération des chasseurs de France. Cela fait beaucoup de choses et puis je suis également présent à titre personnel (je le dirais tout à l'heure) pour Henri.

J'ai suivi une grande partie des débats ; un moment particulier, exceptionnel. Exceptionnel, vraiment ! Et, lorsqu'on voit l'assemblée que vous représentez, c'est vraiment impressionnant. Donc, merci pour votre accueil, merci pour les échanges. Je voudrais naturellement saluer l'engagement quotidien des chasseurs de Gironde pour la régulation des espèces ; un rôle souvent méconnu du grand public. Il faut toujours communiquer, et davantage communiquer sur ce que l'on fait pour occuper le terrain. Pourtant, c'est un rôle essentiel à l'équilibre de nos territoires. Tout cela dans une pression constante ; la pression de la société qui nous amène en permanence, les exécutifs, l'État, à gérer des contradictoires, des contradictions, et à faire en sorte que vivre ensemble se passe le mieux possible. L'État, et je remercie Henri pour les propos qu'il a tenus sur l'ensemble des services de l'État, est très mobilisé. Je voudrais naturellement évoquer l'action très positive des lieutenants de louveterie - mission complexe - mais aussi des bénévoles. On ne le dit jamais assez, mais le bénévolat est quelque chose qui tient notre société. Si le bénévolat diminue, ce sera encore plus compliqué de vivre ensemble.

Je voudrais également saluer votre Fédération pour la prise en charge des assurances des lieutenants de louveterie. C'est un partenariat sincère et efficace. Grâce à cette coopération renforcée, les populations de grand gibier, en Gironde, restent aujourd'hui globalement maîtrisées. Nous sommes sur une ligne de crête. On le sait lorsque l'on regarde aussi dans le Médoc, la croissance particulière du nombre de cerfs, la vigilance constante, les sangliers…

Je voudrais également souligner l'engagement de la Fédération dans la convention pluriannuelle qui accompagne la déclinaison locale de l'accord national passé entre l'État et la Fédération nationale des Chasseurs, avec un soutien financier qui se conçoit dans une logique de missions qui sont exercées. Pour cela, je vous en remercie : la réduction des dégâts, l'adaptation de l'agrainage, l'amélioration du suivi des prélèvements. Les accords signés en mars 2023 sur la question des dégâts de gibier incluent aussi la possibilité d'utiliser la chevrotine dans les cas particuliers. On en a beaucoup parlé avec Henri. C'était une demande récurrente de votre Fédération et cela a fini par aboutir. Naturellement, on va suivre tout cela de près ensemble. Un schéma départemental de gestion cynégétique de la Gironde a été mis à jour en août dernier, à la suite de l'apparition des textes nationaux. Vous avez évoqué le déploiement des méthodes de chasses nouvelles et l'ouverture, mais pas à n'importe quelles conditions.

Je voudrais aussi saluer le protocole – vous l'avez rappelé – entre la gendarmerie et la Fédération. La logique de sécurité, on l'a tous à l'esprit. Absolument prioritaire ! Naturellement, c'est un des piliers de mon job.

Un tout petit mot sur la palombe… C'est l'ancien préfet du Gers, l'ancien préfet des Landes et le préfet de la Gironde qui vous parle et qui a passé du temps dans les palombières, et à rencontrer les hommes et les femmes à la manœuvre. Je comprends donc ce que vous dites. Je comprends l'agacement et l'inquiétude parce que j'ai fait tous mes postes dans le Sud-Ouest et cela me parle totalement. Passez-moi l'expression, mais je vais en remettre une louche, notamment à la suite de la réunion que vous avez eue au cabinet de la ministre, à l'issue de laquelle vous avez transmis ces documents. Je vais remonter au créneau. Naturellement, j'incite les Parlementaires à agir avec moi s'ils le souhaitent dans le sens que nous souhaitons. Je comprends aussi le raisonnement : laissez-nous vivre dans nos territoires. Ne centralisez pas tout et distinguons l'essentiel, non pas de l'accessoire, mais de ce qui doit relever du local. Ces messages, je n'ai pas besoin de me forcer ni de jouer un rôle, je les fais miens.

J'ai également entendu les warnings orange et verts, etc. C'est bien noté.

Au-delà de ça, naturellement, c'est un caractère particulier que revêt cette Assemblée générale puisque c'est l'aboutissement d'un cycle : celui de la Présidence d'Henri SABAROT à la tête de la Fédération départementale des Chasseurs de la Gironde. 28 années, 4 septennats… Il n'y a pas un Président de la République qui a fait 4 septennats, cher Henri. Si vous voulez que je reste dans les comparaisons, j'ai regardé un peu, car cela m'a intrigué… La durée moyenne de règne de nos rois capétiens, dont Henri 1er d'ailleurs – il a régné 29 ans -, c'est entre 25 et 30 ans.

Rires.

Au-delà de la boutade, cela pose le rôle de la continuité, de l'action continue et le bilan de tout ce que vous avez fait. Un bilan impressionnant, remarquable ! Je vais y revenir.

Quelques mots d'abord sur Henri SABAROT…

Henri SABAROT est une personnalité, bien sûr. Tout le monde le connaît. Mais, plus que cela, c'est un personnage. Et, c'est d'abord une voix. C'est une voix posée, ferme quand il le faut, mais toujours respectueuse. Une voix qui est écoutée ici, dans la région, à Bordeaux, dans le département, à Paris, dans les couloirs des ministères. Au-delà, cette voix est le témoignage d'un engagement de chaque instant puisque depuis des décennies vous portez haut et fort les valeurs d'une chasse responsable, ancrée dans les territoires, ouverte aux évolutions de la société. J'ai beaucoup aimé ce que vous avez dit : « *on ne va pas contre la société* ». Mais, il faut aussi prendre les tournants et faire en sorte de peser.

Lorsque je regarde le bilan de la Fédération : 32 000 adhérents, modernisation, professionnalisation, ouverture à la société, à la science, à la nature, le déménagement du siège à Pachan, la gestion active des milieux humides, la défense raisonnée des chasses traditionnelles, etc., tout cela, c'est votre marque. Votre marque personnelle !

Alors, oui, vous êtes un homme de conviction, un homme de terrain. Vous avez su accompagner les transitions. Vous êtes quelqu'un qui a du discernement, d'une très grande

loyauté et vous avez l'intérêt collectif chevillé au corps. Lorsque l'on regarde l'ensemble de vos mandats à côté que ce soit PNR, en tant que Maire, Conseiller régional, Président du GIP Littoral… on voit bien que la notion d'intérêt collectif vous l'avez parce que vous aimez les gens. On se connaît depuis que j'étais dans Les Landes, mais lorsque l'on vous rencontre, lorsque l'on parle avec vous, on se dit : « *cet homme, il aime les autres* ».

Que voulez-vous dire de plus ? Lorsque l'on a dit cela, on a tout dit sur votre personnalité.

Je voudrais simplement conclure cette intervention avec la double casquette de préfet, représentant de l'État, qui salue un homme remarquable, et de l'ami. D'abord, votre parcours est exemplaire et votre héritage, précieux, votre passion intacte, et lorsque vous partez chasser la bécasse en Bretagne quelques jours par an, plus rien ne peut être organisé. Mais, je voudrais d'abord saluer, et avec de la considération – le mot considération est un très beau mot de la langue française. La considération pour ce que vous êtes, ce que vous avez fait et un homme de bien – vous savez l'expression « les gens de bien » - qui est à la fois un humaniste qui cherche toujours à aider. Dans mes fonctions de préfet, lorsque j'ai des conversations avec Henri SABAROT, il exprime aussi l'opinion, le ressenti des demandes, mais c'est toujours dans une logique de trouver une solution. En cela, comment peut-on s'aider mutuellement ?

Vous êtes un homme de paix. Vous n'êtes pas un Médiciste. Vous êtes un homme de paix parce que vous êtes un sage et je voudrais tout simplement vous dire que vous êtes un ami. Au nom de tous celles et ceux présents dans cette salle, je voudrais vous dire : Henri, nous vous aimons.

Applaudissements.

À chacun sa médaille.

Applaudissements.

Michel MASSIAS : Je vais casser un peu le protocole puisque, généralement, on ne parle jamais après le préfet, mais là, c'est un peu particulier…

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Ce que je vais vous dire provient du Conseil d'Administration de la Fédération.

C'est avec une profonde émotion que nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à un homme dont l'engagement sans faille a marqué les dernières décennies de la chasse en Gironde. Un homme dont le nom restera gravé dans l'histoire de notre département : Henri SABAROT, Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde.

L'ensemble des participants se lève et applaudit chaleureusement.

Henri, ton dévouement à la cause de la chasse a été exemplaire et tu as œuvré, chaque jour, pour la défense de cette tradition séculaire qui fait partie intégrante de notre patrimoine. Depuis ton élection à la présidence de la Fédération, tu n'as cessé de porter haut et fort les valeurs de la chasse. Grâce à ton travail acharné, à ta vision, la chasse en Gironde est devenue un modèle.

Durant ces 28 années de présidence, tu as su concilier trois aspects essentiels : la défense de notre patrimoine cynégétique, le respect des droits de chacun et la préservation de la biodiversité. Tu as toujours eu à cœur de défendre un équilibre entre les différents usagers de l'espace naturel. Tu as toujours cru qu'il était possible de partager la nature, de vivre ensemble dans le respect des activités de chacun. Cette vision du « partage de la nature » a été l'une de tes grandes batailles. Tu as sans cesse rappelé que le dialogue et la coopération sont les clés pour maintenir une relation pacifiée et équilibrée entre toutes les activités de plein air.

Tu n'as pas seulement défendu la chasse, tu as également œuvré pour sa pérennité, en veillant à ce qu'elle reste une activité populaire, accessible à toutes et à tous, et que les générations futures puissent en profiter autant que nous. Tu as fait en sorte que cette passion qui nous lie, cette passion qui rassemble, soit préservée, tout en restant ouverte aux évolutions de notre société et des enjeux environnementaux. Tu as su t'adapter et répondre aux défis de notre époque, toujours avec une vision claire : la chasse doit rester un acte responsable, sécuritaire et respectueux de l'environnement.

Tout au long de ton mandat, tu as été un homme de dialogue, un homme de consensus. Tu as su tisser des liens solides avec toutes les parties prenantes, allant des autorités publiques aux autres associations, en passant par les acteurs économiques locaux. Tu as toujours mis en avant la nécessité d'un travail collectif pour faire entendre la voix des chasseurs, tout en restant attentif aux préoccupations légitimes de ceux qui ne pratiquent pas cette activité.

Aujourd'hui, après 28 ans d'engagement sans relâche, tu prends la décision de passer le relais. Une décision qui, pour nous tous, est empreinte de fierté et de gratitude. Fierté pour le chemin parcouru, pour les nombreuses avancées réalisées sous ta présidence, et gratitude pour le temps, l'énergie et l'amour que tu as consacrés à cette cause qui t'est chère.

Henri, tu as su incarner l'idéal du « chasseur responsable », celui qui protège la nature tout en l'exploitant de manière durable. Tu as laissé une empreinte indélébile sur la Fédération des chasseurs de la Gironde et nous sommes nombreux à te remercier pour ton travail, ton leadership et, surtout, pour ta passion sans faille.

Si tu quittes aujourd'hui la présidence, sache que ton héritage est plus vivant que jamais, et que tu continueras à inspirer ceux qui prendront la relève, tout comme ceux qui continueront à faire vivre la chasse dans notre département.

Au nom de tous les chasseurs de la Gironde, de tes collègues, de tes amis, je tiens à te remercier pour tout ce que tu as accompli. Tu peux être fier de ton parcours, et sois assuré que ton engagement restera un modèle pour les générations futures.

Je te souhaite un nouveau chapitre bien mérité, épanouissant et rempli de projets passionnants comme la chasse à la bécasse ou les sorties en vélo. Mais surtout, ces projets partagés avec Caroline, ton épouse, que je tiens effectivement à associer à cette vie cynégétique. Durant ces 28 années, il est vrai que l'on t'a partagé avec Caroline. Si Caroline veut bien nous rejoindre à la tribune…

Applaudissements.

C'est toujours avec un grand plaisir effectivement que l'on te remercie aussi. Henri a fait beaucoup de choses, on parle de ces 28 années de responsabilité cynégétique, mais il est vrai que cela fait beaucoup de réunions et beaucoup de déplacements. Pendant ce temps, on n'est pas à la maison.

Caroline SABAROT : Il faut savoir partager.

Michel MASSIAS : Il faut savoir partager, tu viens de le dire. À ce titre-là, au nom de toutes et tous, je te remets ce bouquet de fleurs.

Applaudissements.

Caroline SABAROT : Merci.

Les trompes de chasse marquent la fin de l'assemblée générale, invitant les participants à se rassembler autour du déjeuner.

Applaudissements.

H. SABAROT : À table !

L'assemblée générale se termine à 12 heures 43.